



### **Edito**

Après deux années impactées par la crise sanitaire, 2022 marque une véritable accélération dans la réalisation de notre feuille de route que constitue notre Projet de Territoire 2019-2030. Le renforcement de l'attractivité territoriale est le premier objectif de ce Projet. En 2022, le lancement de vastes programmes de modernisation de nos deux ports de plaisance va permettre de donner un nouvel élan à ces infrastructures clés pour l'identité et le rayonnement de notre territoire. L'aménagement de l'extension de la zone du Pâtis à Talmont-Saint-Hilaire a également été engagé pour renforcer l'un de nos plus importants poumons économiques.

Deuxième objectif : favoriser la cohésion locale. Dans ce domaine, l'actualité a été riche, avec l'ouverture de trois nouvelles médiathèques et le beau succès rencontré par la première Escale Littéraire à Jard-sur-Mer en septembre. Toujours en matière de cohésion, la signature en fin d'année du

Plan « Bien grandir, bien vieillir » a également permis de lancer une véritable stratégie sur les problématiques d'accès aux soins, d'accompagnement des jeunes enfants et des personnes âgées et de promotion de la santé.

Enfin, dans le domaine de l'environnement, Vendée Grand Littoral a une nouvelle fois été au rendez-vous. Une première centrale photovoltaïque a pu voir le jour sur le toit de la salle de gymnastique de Moutiers-les-Mauxfaits grâce à la constitution de la société « Vendée Grand Littoral Energie ». Le Marais Poitevin a été particulièrement mis à l'honneur cette année avec l'inauguration de la boucle cyclable « ça roule dans le Marais Poitevin » et l'ouverture de la Maison de la Nature de la Grenouillère à Saint-Benoist-sur-Mer. Deux initiatives qui vont sensibiliser le plus grand nombre à la richesse de nos espaces naturels.

Ces différentes actions ne sont bien sûr que quelques-unes de toutes celles que vous pourrez découvrir au fil des pages de ce Rapport d'activités. A la fois variées et toujours de qualité, ces initiatives ont un point commun : participer à bâtir un territoire attractif, équilibré et accueillant.

MAXENCE DE RUGY

PRÉSIDENT DE VENDÉE GRAND LITTORAL

#### **SOMMAIRE**

#### 3 • vendée grand littoral en bref

Le territoire Les compétences de la collectivité Les élus communautaires

Organigramme des services

## 13 • RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Économie et compétitivité Tourisme Communication Ports de plaisance

#### 18 • FAVORISER LA COHÉSION LOCALE

France services
Lieu d'Accueil Enfants Parents
Relais Petite Enfance
REAAP
Santé-Social
Patrimoine
Culture
Sport - Loisirs

## 27 • PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE D'UN ENVIRONNEMENT D'EXCEPTION

Assainissement

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Gestion des espaces naturels-Natura 2000

Guichet de l'Habitat

Mobilité/itinérance

Transition énergétique

Projet alimentaire et agricole

Élimination des déchets

Prévention des déchets

## 37•ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET DES 20 COMMUNES

Grands projets

Bâtiments-Logistique-Voirie-Espaces verts

Urbanisme-Aménagement du territoire

Systèmes d'Information

Ressources Humaines

Commande publique

Finances

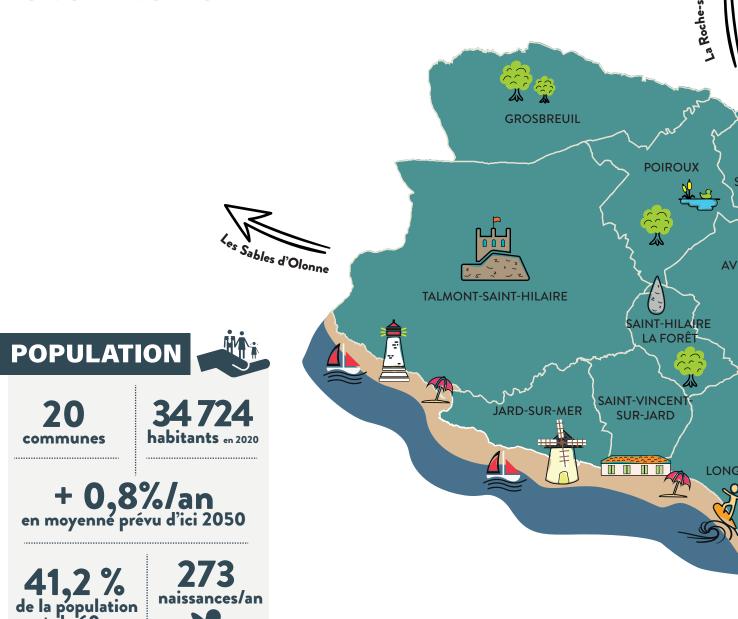
#### 45 • EXERCICE BUDGÉTAIRE

Note brève et synthétique - Comptes administratifs 2022 et Budget primitifs 2023



## VENDÉE GRAND LITTORAL EN BREF

### Le territoire



de la population a + de 60 ans





entreprises

dans les zones d'activités économiques intercommunales



2 ports de plaisance 1 port ostréicole











50% de la population bénéficie d'un tissu commercial de base complet



19/20 des commerces

27 écoles

2 collèges

médiathèques



### **ENVIRONNEMENT**





**MARAIS POITEVIN** 

Grand Site de France - 2ème zone humide

**HAVRE DU PAYRÉ** 

candidat au label Grand Site de France



10%

de la consommation sont produites par des énergies renouvelables sur le territoire

## /ENDÉE GRAND LITTORAL EN BREF

## Les compétences de la collectivité

#### LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

#### Aménagement de l'espace

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT), schéma de secteur ;
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

#### INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE » AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique pour l'administration du territoire intercommunal



#### Développement économique et tourisme



- · Actions de développement économique ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire;
- Promotion touristique dont la création et gestion d'un office de tourisme.

#### » POLITIQUE LOCALE **DU COMMERCE ET SOU-TIEN AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES**

- Observatoire des dynamiques commer-
- Opérations de soutien au développement commercial d'envergure intercommunal
- Soutien/promotion de la vente directe de produits issus de l'agriculture locale



#### Gens du Voyage

· Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

#### Déchets ménagers

• Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

#### Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des **Inondations**

• Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

#### Adduction d'eau potable

#### Assainissement des eaux usées

• Assainissement collectif et assainissement non collectif des eaux usées

#### LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

#### Politique du logement et du cadre de vie

• Politique du logement et du cadre de vie pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.



#### INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

#### » POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Plateforme de rénovation de l'habitat (énergétique, adaptation dépendance, environnement...)
- · Actions favorisant la création de logement pour les saisonniers

#### Protection et mise en valeur de l'environnement

• Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.

#### INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

#### » PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- La lutte contre les espèces invasives : ragondins et frelons asiatiques
- L'approvisionnement en eau
- L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants:
- La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique;
- Planification et animation dans le domaine de la transition énergétique : élaboration et mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie Territorial, coordination des actions territoriales.









#### **Équipements culturels et sportifs**

• Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.

#### INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

#### » CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

- Équipements visant à promouvoir le patrimoine mégalithique et environnemental du territoire : Préhisto'site, Finfarine, Base de Canoë et sentier de St Benoist sur Mer, Centre nautique de Port Bourgenay, Maison d'interprétation de St Benoist sur Mer;
- Nouveaux équipements sportifs structurants et spécialisés sur le territoire, visant à donner une envergure territoriale voire départementale à la pratique du sport considéré ;
- Salle omnisports intercommunale : Moutiers les Mauxfaits rue des Forêts ;
- Actions de promotion, d'animation ou de développement des équipements culturels du territoire, dans la mesure où elles concernent tout le territoire (et à minima 25% des communes).

## /ENDÉE GRAND LITTORAL EN BREF

## Les compétences de la collectivité

### LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES (suite)



#### **Action sociale**

• Actions sociales pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.

#### INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE » ACTION SOCIALE

- Mise en place d'une politique de la «Parentalité»
- Relais Petite Enfance
- Actions de coordination, de prévention et d'information en faveur des seniors
- Contrat local de santé intercommunal
- Déplacement solidaire pour les actions qui concernent plusieurs communes



#### Maisons de service au public

· Création et gestion de maisons de services au public.

#### INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

#### » MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

 Création et gestion de maisons
 France Services et actions visant à maintenir les services au public sur le territoire.



#### Aménagement numérique

- Communications électroniques d'intérêt intercommunal : montée en débit et boucles locales (points d'intérêt général) :
  - la réalisation et l'exploitation de réseaux de communications électroniques à partir des points d'arrivée des réseaux d'intérêt départemental sur le territoire communautaire jusqu'aux points de mutualisation inclus,
  - » la réalisation, l'exploitation et la maintenance de points de raccordements mutualisés,
  - le financement, seul ou concurremment avec d'autre financeurs, des réseaux de communications électroniques initiés par la Communauté de Communes et/ou par d'autres maîtres d'ouvrage.
  - la réalisation et l'exploitation de réseaux de communications électroniques situés en aval des points de mutualisation.



## Élaboration et suivi des politiques contractuelles entrant dans le champ de compétences de l'intercommunalité

#### Construction, entretien et gestion d'équipements touristiques

- Aménagement et entretien de la digue de Saint Benoist sur Mer ;
- Aménagement et entretien de l'aire de pique-nique de Curzon ;
- · Aménagement et entretien du sentier de randonnée bordant le lac du Graon situé sur les communes du Champ Saint Père et de Saint Vincent sur Graon ;
- Aménagement et entretien des pistes cyclables communautaires.

#### Actions culturelles, touristiques et sportives

- Actions d'animations culturelles ou de manifestations de rayonnement intercommunal
- Animations sportives dans les écoles des communes suivantes : Angles, Champ Saint Père, Curzon, La Boissière des Landes, Moutiers les Mauxfaits, Saint Avaugourd des Landes et Saint Vincent sur Graon ;
- Organisation d'activités sportives en direction des centres de loisirs, des foyers de jeunes ;
- Organisation de l'activité "piscine" à destination des élèves de cycle 2 des écoles du territoire, comprenant le transport.
- Coordination et soutien des activités sportives éducatives du programme communautaire, dans le périmètre de la Communauté de communes, en milieu scolaire (maternelle et élémentaire) pour l'ensemble des écoles du territoire, comprenant le transport.
- Réseau des bibliothèques :
  - > Création, animation, coordination, gestion et financement du réseau des bibliothèques et médiathèques
  - > Acquisition et gestion des fonds documentaires et multimédias permettant l'accès à la culture et son développement
  - > Acquisition, entretien et maintenance des matériels et logiciels spécifiques au réseau des bibliothèques-médiathèques
  - › Lecture publique : politique du livre, convention avec les autorités en charge de la politique culturelle du livre
- Participation à la mise en place de manifestations répondant aux critères suivants (critères cumulatifs) :
  - Rayonnement intercommunal de la manifestation ou de l'animation (couvrant tout ou une partie du territoire),
  - Aspect novateur ou événementiel de la manifestation ou de l'animation,
  - Renforcement de l'identité du territoire de la Communauté de Communes, la compétence ne couvrant pas le soutien logistique pouvant être apporté par les communes.

#### **Emploi**

- Gestion d'un Espace Emploi et toutes autres actions en faveur de l'emploi sur le territoire de la Communauté de Communes ;
- Actions en partenariat avec les Missions Locales et Pôle Emploi.

#### Ports de plaisance

• Création, aménagement, entretien et gestion des ports de plaisance



## Les élus communautaires

#### LE BUREAU: LE PRÉSIDENT, LES VICE-PRÉSIDENTS ET LES MEMBRES DÉLÉGUÉS



MAIRE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE



**LOÏC CHUSSEAU** 

1<sup>er</sup> vice-président Finances

MAIRE Le Bernard



JANNICK RABILLÉ

2<sup>ème</sup> vice-président

MAIRE Saint-Vincent-sur-Graon



**SONIA GINDREAU** 

3<sup>ème</sup> vice-présidente

MAIRE Jard-sur-Mer



MAIRE Angles



ANNICK PASQUEREAU

MAIRE Longeville-sur-Mer



**CHRISTIAN BATY** 

6<sup>ème</sup> vice-président Culture et Patrimoine







MARC BOUILLAUD

7<sup>ème</sup> vice-président Bâtiments et Travaux

MAIRE La Jonchère



OLIVIER COUTANSAIS

8ème vice-président Economie

1er Adjoint Moutiers-les-Mauxfaits



DANIEL NEAU

9<sup>ème</sup> vice-président Mobilité

MAIRE Saint-Benoist-sur-Mer



10<sup>ème</sup> vice-président Ressources Humaines et Commande Publique

**MAIRE** Le Champ-Saint-Père



MARC HILLAIRET

11ème vice-président Eau, Assainissement et SPANC

**MAIRE** Grosbreuil



12<sup>ème</sup> vice-présidente Solidarités

2<sup>ème</sup> Adjointe Talmont-Saint-Hilaire





MICHEL CHADENEAU

Aménagement du territoire et urbanisme

MAIRE La-Boissière-des-Landes



PATRICK VILLALON

Délégation Transition Energétique

Conseiller Municipal Talmont-Saint-Hilaire



**DIDIER ROUX** 

MAIRE Curzon

#### LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



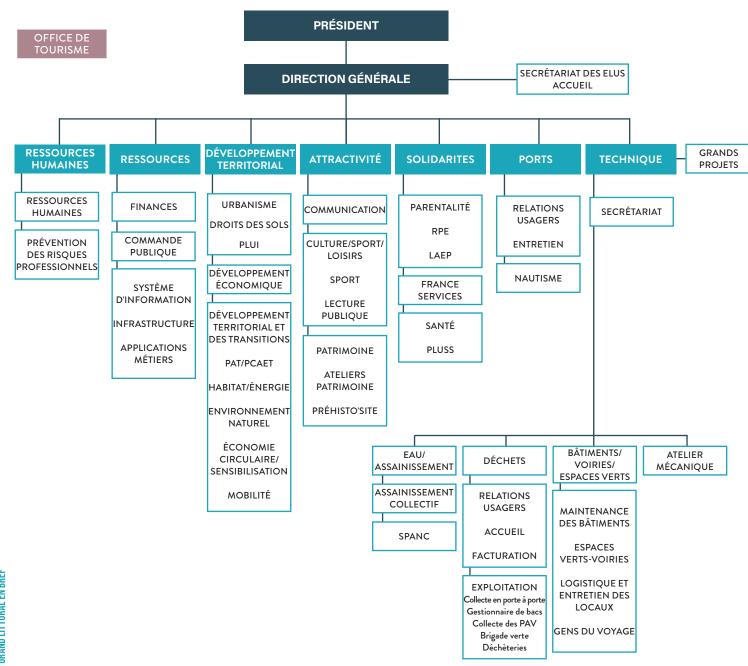


LES COMMISSIONS THÉMATIQUES INTERCOMMUNALES ET LEURS PRÉSIDENTS		
Finances	LOÏC CHUSSEAU	
Aménagement du Territoire, Urbanisme et Mobilité	MICHEL CHADENEAU	
Environnement, Développement Durable, Déchets et Assainissement	JANNICK RABILLÉ	
Tourisme, Sport, Culture et Patrimoine	JOËL MONVOISIN	
Économie	OLIVIER COUTANSAIS	
Solidarité	CATHERINE GARANDEAU	

## VENDÉE GRAND LITTORAL EN BREF

## Organigramme des services







RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

## Économie et compétitivité

#### MISSIONS DU SERVICE

- Soutenir et stimuler le développement économique territorial
- Renforcer l'attractivité économique du territoire (communication, animation)
- Construire une stratégie en s'appuyant sur des éléments socio-économiques et sur les indicateurs créés par le service (exemple : observatoire de la consommation foncière)
- Favoriser l'interconnexion des entrepreneurs : animation des petits déj éco, participation au club CELA, mise en relation des entrepreneurs...
- Développer le tissu d'entreprises existant, le renouveler, le renforcer (conseils aux entreprises, suivi et accompagnement, recherche de financements)
- Proposer aux entreprises une offre foncière adaptée à leurs besoins (gestion et développement des zones d'activités)
- Coordonner les actions et la coopération entre acteurs.





700

CONTACTS D'ENTREPRISES (RDV, RÉUNION, ÉCHANGES TÉLÉPHONIOLIES)



138,5 на

DE SURFACE TOTALE EN **ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.** AU 31 DÉCEMBRE 2022, L'OFFRE FONCIÈRE (PARCELLES LIBRES) DE VENDÉE GRAND LITTORAL S'ÉLÈVE À 4,3 HA.



25

ENTREPRISES SOUTENUES FINANCIÈREMENT VIA DIFFÉ-RENTS DISPOSITIFS D'AIDES, LE MONTANT TOTAL ACCORDÉ EST DE 179 8526 EN 2022. IL PERMET DE SOUTENIR LA CRÉATION ET/OU LE MAINTIEN DE PRÈS DE 60 EMPI OIS

#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### Action 1 : Aménagement de l'extension du Parc d'Activités Le Pâtis 2 à Talmont-Saint-Hilaire

Entre avril 2022 et janvier 2023, la première tranche de travaux pour les voiries, réseaux et espaces verts a été réalisée. La seconde tranche concerne la zone commerciale. Elle sera lancée après l'obtention de toutes les autorisations d'urbanisme.

#### Action 2 : Soirée organisée pour les entrepreneurs du Parc d'Activités Le Pâtis à Talmont-Saint-Hilaire

Les 79 entreprises du Parc d'Activités ont été conviées à un temps d'échange à la rentrée de septembre.

L'occasion de faire le point sur les actualités en cours dans la zone : les travaux d'extension, les modalités d'accès à la fibre et la mise en place d'une nouvelle signalétique.

#### Action 3 : Acquisition foncière sur la commune d'Angles en vue du futur projet d'extension de la Zone d'Activités La Dugeonnière

Afin de repondre aux demandes d'implantation des entreprises, la Communauté de communes a fait l'acquisition d'un terrain de 4,3 hectares pour permettre l'extension de la zone d'activités, aujourd'hui entièrement commercialisée.

La commercialisation de l'extension est prévue en 2024.

- Commercialisation de l'extension du Parc d'Activités Le Pâtis 2 à Talmont-St-Hilaire
- Recrutement d'un développeur économique afin de renforcer l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet sur le territoire
- Réalisation des travaux d'installation de la nouvelle signalétique dans les zones d'activités
- Réalisation de l'inventaire réglementaire des zones d'activités
- Lancement des travaux de voirie, réseaux et espaces verts de la dernière tranche de la ZAC des Arpents à Talmont-St-Hilaire
- Poursuite des acquisitions foncières sur les communes de La Boissière-des-Landes et Le Champ-Saint-Père en vue de futurs projets d'extension de zones d'activités
- Étude par l'EPF de Vendée pour requalifier une friche horticole à Saint-Cyr-en-Talmondais
- Lancement des études pour l'extension des zones d'activités Les Églantiers à Moutiers les Mauxfaits et La Dugeonnière à Angles.



### **Tourisme**

#### Société publique locale

#### MISSIONS DU SERVICE

- · Accueillir et orienter les visiteurs
- Référencer, qualifier et diffuser les offres touristiques
- Promouvoir la destination en France et à l'étranger
- Promouvoir les partenaires et encourager la montée en gamme des offres (labellisation, partenariat...)
- Accompagner les professionnels du territoire dans la professionnalisation de leur activité, leur développement économique



VISITEURS ACCUEILLI

RISME ET SUR LES ACCUEILLIS EN BUREAUX DE TOU-RISME ET SUR LES ACCUEILS ÉPHÉMÈRES (DONT 61% EN JUILLET ET AOÛT)



5,3 MILLIONS



1,8 MILLIONS
D'EUROS EN CONTRE VALEUR PUBLICITAIRE

#### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022

#### Action 1 : Création du Magazine de destination

La stratégie de promotion de la destination a été repensée afin d'accompagner la montée en gamme du territoire. Un magazine de destination a été créé. Il s'adresse autant aux habitants qu'aux vacanciers désireux de découvrir notre patrimoine naturel et culturel au travers d'histoires de personnalités du pays.

#### Action 2 : Un Office de tourisme mobilisé autour de la montée en gamme

En 2022, 53 visites de terrain ont été réalisées chez les professionnels du territoire.

Ces visites ont permis d'échanger avec les responsables de structures sur l'évolution du tourisme, notamment des clientèles, d'évoquer les problématiques et besoins de terrain ainsi que d'échanger sur la stratégie touristique du territoire.

#### Action 3 : Création d'un document sur les chiffres clés du tourisme en 2022

L'une des missions de l'office de tourisme est d'analyser l'activité touristique du territoire grâce à des indicateurs et des tendances récoltés auprès des professionnels. Grâce à ces outils, nous avons pu élaborer un document complet afin d'établir les chiffres clés du territoire.



- Une gestion raisonnée des éditions, de notre consommation de flyers
- L'incitation à la prise de photos et développement de QR code pour la clientèle
- La mise en place d'une journée banalisée "Greenday" pour nettoyer nos espaces de stockage et nos boites mails
- Acheter des produits boutique en local quand c'est possible

- Un Office de tourisme plus présent et mieux déployé sur le territoire : déploiement de l'information touristique sur tout le territoire Vendée Grand Littoral / Acquisition d'un véhicule itinérant et mise en place de corner dans les mairies
- Création d'une application mobile : l'Office de Tourisme dans la poche pour diffuser les informations utiles pour les habitants et touristes présents sur le territoire (horaires des marées, conditions de baignade, marchés, animations)

## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

### **Communication**

#### MISSIONS DU SERVICE

- Garantir une visibilité maximale des actions, services et événements de la collectivité
- Faire rayonner les 20 communes du territoire
- Éditer des supports à la fois digitaux (sites internet, newsletters, réseaux sociaux, vidéos) et papier (Magazines, flyers, affiches, brochures...)
- Assurer les relations avec la presse au travers de l'organisation régulière de conférences de presse ainsi que de la rédaction de communiqués ou de dossiers de presse. Réalisation d'une revue de presse quotidienne.





21 VIDÉOS



1720 BONNÉS SUR INSTAGRAM

#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### Action 1 : Campagne de communication pour le Salon « Escale Littéraire »

En septembre 2022, le service des médiathèques a crée le nouveau salon « Escale Littéraire » à Jard.

Le service Communication a participé au succès de l'événement à travers l'organisation de points presse, la création d'une affiche, de dépliants, de marque-page, de banderoles... mais aussi la création, en interne, d'un site internet dédié : https://escalelitteraire-vendeegrandlittoral.fr/. Une vidéo teaser et une vidéo rétrospective ont également été produites pour alimenter le site et les réseaux sociaux.

#### Action 2 : Ouverture de la Maison de la Grenouillère et de la boucle « ça roule dans le Marais Poitevin »

A l'été 2022, la Maison de la Nature de la Grenouillère a ouvert ses portes en même temps que la nouvelle boucle « ça roule dans le Marais Poitevin ». Le service Communication a accompagné l'ouverture de ces deux nouveautés touristiques.

#### Action 3 : Nouveau site des ports Vendée Grand Littoral et mise en place d'une Newsletter à destination des usagers des ports

En 2022, plusieurs outils pour améliorer la communication autour des deux ports de Bourgenay et de Jard ont été mis en place par le service Communication.

Après la mise en place d'une Newsletter dédiée aux usagers des ports, le service a créé en interne un nouveau site réunissant l'ensemble des informations sur les ports : https://ports-vendeegrandlittoral.fr/.

Deux nouvelles vidéos présentant les projets « Port Bourgenay, demain » et « Port de Jard, demain » ont été créées et diffusées. Une nouvelle brochure prestige a été éditée afin de promouvoir ces deux sites.



Envoi des invitations aux événements par courrier électronique.

- Finalisation du déploiement des panneaux numériques dans les communes volontaires
- Réalisation d'un documentaire de 40' dans le cadre du programme Fou d'local
- Lancement d'une Newsletter interne



## Ports de plaisance

Service public industriel et commercial







**農 2508** 



#### **MISSIONS DU SERVICE**

La gestion des installations portuaires de Jard-sur-Mer et Talmont-Saint-Hilaire.

#### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022

#### Action 1 : Poursuite des études architecturales de « Port Bourgenay Demain »

Pour faire suite à la validation en 2021, par le Conseil communautaire, du programme architectural, urbain et paysager pour la capitainerie du Port de plaisance de Bourgenay, ses abords commerciaux et les aménagements des espaces publics, l'année 2022 a été consacrée à poursuivre les études, en lien direct avec les équipes d'architectes et Bureaux d'études, pour arriver en 2023 à l'attribution des marchés publics de construction et d'aménagement.

#### Action 2 : Mise en œuvre de la Stratégie « Port de Jard-sur-Mer demain »

Conformément au projet stratégique validé par la Communauté de Communes, en collaboration avec les différents acteurs locaux, l'activité portuaire s'est recentrée sur la zone de Morpoigne, en déménageant notamment la Capitainerie principale dans l'ancienne Capitainerie annexe. Cela permet aux équipes de la Communauté de communes d'être plus proche des acteurs de la plaisance de Jard-sur-Mer.

#### Action 3 : Lancement des offres mixtes entre les 2 ports de plaisance

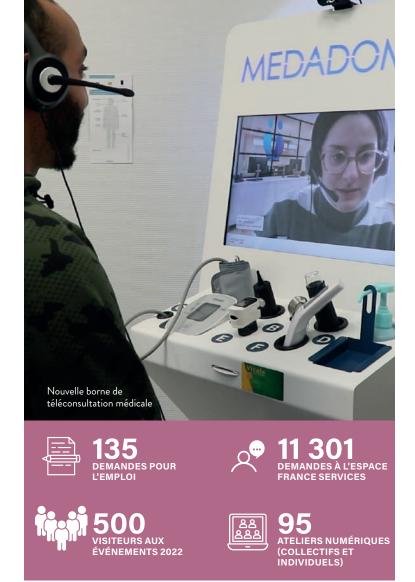
C'est à l'occasion du Salon du Grand pavois de La Rochelle, où les ports de plaisance Vendée Grand Littoral étaient présents pour une action forte de communication, qu'ont été lancées les offres commerciales dites « mixtes ».

Les plaisanciers peuvent désormais, dans la limite des places disponibles, adapter l'amarrage de leur bateau à l'utilisation qu'ils en font.

- Stratégie « Jard-sur-Mer demain » :
  - > Etude de mise en place d'un ponton à l'échouage
- > Réflexions sur les aménagements du port de plaisance en collaboration avec la Municipalité de Jard-sur-Mer
  - > Lancement de la démarche de certification « Ports Propres »
- Port Bourgenay :
- > Consultation des entreprises et attribution des marchés pour la construction de Port Bourgenay Demain
- > Attribution d'AOT pour un chantier naval et pour les cellules commerciales de « Port Bourgenay demain »



## FAVORISER LA COHÉSION LOCALE



## Espace France SERVICES Maison Locale de l'Emploi

#### MISSIONS DU SERVICE

- L'Espace France SERVICES accompagne les usagers dans leurs démarches administratives (papier) ou numériques (en ligne). L'objectif est de les informer sur leurs droits, afin d'éviter le non recours aux droits. Il organise des ateliers informatiques et des actions d'information sur différentes thématiques.
- La Maison Locale de l'Emploi accueille les demandeurs d'emploi du territoire pour les informer et les orienter dans leur recherche. Elle contribue également à la mise en relation des demandeurs d'emploi et des entreprises locales et organise aussi des événements liés à l'emploi (forums).

#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### **Action 1: Forum Emploi Formation**

En 2022, le Forum Emploi Formation de la Boissière des Landes a accueilli 300 demandeurs d'emploi qui ont pu rencontrer des entreprises et organismes de formation professionnelle (40 partenaires pour cette édition). En permettant le rapprochement des chefs d'entreprises et des demandeurs d'emploi du territoire, la collectivité favorise le développement au sens large, de la vitalité économique des entreprises à la sécurisation de la qualité de vie de ses citoyens.

#### Action 2: Job dating saisonnier

La Maison de l'Emploi a mis en place l'événement du Job Dating sur une commune touristique du territoire : Jard-sur-Mer. L'édition 2022 de ce Job Dating permis de mettre directement en lien une trentaine d'employeurs avec 200 personnes en recherche de saison. Les secteurs de l'hôtellerie, de l'animation et des loisirs sont principalement concernés.

#### Action 3 : Mise en place d'une borne de téléconsultation médicale

Avec l'accueil d'une borne de téléconsultation médicale, France Services développe encore davantage son offre de services à la population. Suite à un appel à projet lancé par la Banque des territoires, et les problématiques de démographie médicale sur le territoire, France Services a candidaté et obtenu une réponse positive avec l'installation cet outil novateur. La borne de téléconsultation a permis de réaliser 130 téléconsultations entre avril et décembre 2022.

#### Action 4 : Permanence d'un agent des finances publiques

En supplément des permanences spécifiques à la déclaration d'impôt, un agent des finances publiques accueille les habitants tous les mardis et jeudis sans rendez-vous. Depuis sa mise en place en septembre, 203 usagers ont été accueilli lors de ces permanences en 2022.

#### **PROJETS 2023**

- Travail sur la mise en place d'une antenne du Groupement d'Employeurs Vendée Littoral
- Réalisation d'un petit-déjeuner d'inter'connaissance
- Création de l'événement "Zoom métier"

sur le service à la personne

• Développement du bouquet de services sur le territoire

## *Lieu d'Accueil Enfants Parents "La Marelle"*

#### MISSIONS DU SERVICE

- Proposer un temps de rencontres, d'échanges, d'écoute et de jeux aux enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou adultes familiers. La Marelle est également ouverte aux futurs parents.
- Soutenir les familles dans l'exercice de leur fonction parentale et éducative



#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### Action 1 : Poursuivre les temps d'accueil mis en place en 2020 et en maintenir pendant les vacances

La marelle est ouverte sur 4 communes et propose 4 temps d'accueil par semaine. A chaque petite vacance scolaire, la Marelle est ouverte une semaine. Pour l'été 2022, le temps d'accueil était ouvert jusqu'au 22 juillet puis a repris le 22 août.

PLANNING DES TEMPS D'ACCUEIL DEPUIS SEPTEMBRE 2020		
Lundi : 9h/12h	Moutiers-les-Mauxfaits	Maison des associations, salle de danse
Mercredi (semaine paire) : 9h-12h	Talmont-Saint-Hilaire	Accueil périscolaire de l'école du Payré
Jeudi : 9h-12h	Grosbreuil	Pôle Culturel
Vendredi : 9h45-12h	Angles	Accueil de loisirs "Méli-Mélo"
Samedi (semaine impaire) : 9h30-12h	Talmont-Saint-Hilaire	Accueil périscolaire de l'école du Payré

#### Action 2 : Organisaton d'événements

- Participation de la Marelle à la journée du jeu organisée à Moutiers-les-Mauxfaits le samedi 21 mai
- Proposition aux familles du territoire d'une porte ouverte des services RPE et LAEP le samedi 15 octobre
- Temps festifs à la Folie de Finfarine et au Préhisto'site du CAIRN



## Relais Petite Enfance

#### MISSIONS DU SERVICE

- Accompagner les parents, futurs parents dans la recherche d'un mode de garde
- Accompagner les assistants maternels, les gardes à domicile et les parents dans les démarches administratives relatives à leur statut d'employé(e) ou d'employeur.
- Proposer **des matinées d'éveil en itinérance** sur 12 communes du territoire à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent.
- Accompagner la professionnalisation des assistants maternels et les gardes à domicile

#### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022

#### Action 1 : Organisation des matinées d'éveil pour les assistants maternels et les enfants

En 2022, **180 matinées d'éveil ont été organisées** sur 12 communes du territoire Vendée Grand Littoral. **244 enfants ont participé a**u moins une fois à ces matinées.

Matinées à thèmes : Snoezelen, Bébés-Lecteurs, Motricité, Eveil musical, Semaine du gout, Semaine de la Petite Enfance, Matinées intergénérationnelles...

#### Action 2: Proposition des temps de permanences

En 2022, 115 familles ont sollicité le RPE au moins une fois pour des questions administratives et 144 assistants maternels ont rencontré, au moins une fois les animatrices du RPE pour des questions administratives en individuel ou en collectif.

Les permanences permettent aux familles d'être accompagnées dans leur recherche d'un mode d'accueil. Pour toute question relative au contrat de travail, de l'embauche à la rupture de contrat, les familles et les assistants maternels peuvent solliciter les animatrices lors des permanences.

#### Action 3 : Contribution à la professionnalisation des assistants maternels

- 44 assistantes maternelles du territoire ont bénéficié de la formation continue.
- Des formations organisées par le RPE : « Premiers Secours » et « Emotions »
- 8 Assistantes Maternelles ont participé avec une psychologue, à 6 soirées d'analyses de la pratique.

#### Action 3 : Organisation d'événements

- Porte ouverte commune RPE-LAEP en octobre 2022
- Spectacle de Noël à Avrillé : 88 enfants et 34 assistantes maternelles en ont profités

- Projet « Enfiles tes baskets » en partenariat avec Terre de Jeux 2024.
- Promouvoir l'accueil individuel et le métier d'assistante maternelle sur le territoire

## FAVORISER LA COHÉSION LOCALE

## REAAP Parentalité

#### MISSIONS DU SERVICE

Coordonner, en lien avec la CAF, et réunir les acteurs de soutien à la parentalité sur le territoire, (des parents, des bénévoles, des professionnels et des élus) pour échanger sur les besoins des familles et mettre en place des actions pour y répondre.



#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### Action 1 : Organisation de 3 séances plénières

- le 7 avril : Réunion d'information sur la parentalité et le handicap chez l'enfant : présentation de services intervenant sur ce thème sur le territoire VGL
- le 16 juin : **Identifications des besoins/attentes des familles** et des membres du REAAP
- le 15 novembre : **Réflexion sur la mise en place des futurs axes de travail** en partant des besoins attentes des familles et des besoins identifies par les professionnel(le)s

#### Action 2: Mise en place du projet « PARENTS – PAPOTONS »

Le service parentalité de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral, en partenariat avec le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Vendée Grand Littoral, a mis en place à partir du 29 mars 2022 des « Parents-Papotons ».

Ce nouveau projet, issu des groupes de travail REAAP, consiste à rassembler des petits groupes de parents et futurs parents pour partager leurs expériences, leurs questionnements, leurs astuces dans l'éducation de leurs enfants.

Ces temps d'échanges, gratuits et animés par des professionnel(le)s se déroulent environ tous les deux mois sur des communes différentes.

#### Action 3 : Organisation d'une conférence sur « l'estime et la confiance en soi chez l'enfant »

Le 11 octobre, la conférence « l'estime et la confiance en soi chez l'enfant » animée par Mme Dantzer (psychologue) a rassemblé 27 participants. Il était proposé la possibilité de participer en présentiel ou en visio.

- Réunion de présentation des services petite enfance/parentalité aux acteurs éducatifs et parents d'élèves de la commune d'Angles
- Participation à deux réunions « nouveaux nés talmondais » organisées par la mairie de Talmont-Saint-Hilaire
- Participation à la quinzaine petite enfance organisée par le réseau des médiathèques : proposition d'une conférence sur le sommeil menée par des psychomotriciennes et d'un temps d'échanges entre parents autour d'un petit déjeuner sur le thème du sommeil de l'enfant et animé par des psychomotriciennes
- Participation au forum des associations d'Angles pour présenter les services parentalité et petite enfance
- Proposition d'une matinée « Bougez en famille » en partenariat avec le label « Terre de Jeux 2024 »



## Santé Social

#### **MISSIONS DU SERVICE**

• Un Contrat Local de Santé a été engagé pour répondre aux enjeux de santé du territoire. Il permet de mobiliser les acteurs et de consolider les partenariats locaux autour d'un projet de santé commun et de proximité. Une coordinatrice est chargée de la mise en œuvre des actions.

#### • La prévention santé

Une animatrice de prévention santé développe un ensemble d'actions d'animation et de communication visant à préserver la santé de tout public.

#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### Action 1 : Adoption du Plan « Bien grandir, bien vieillir en Vendée Grand Littoral (Plan Local Unique Santé Social)

La Communauté de Communes de Vendée Grand Littoral, l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Vendée ont souhaité impulser une cohérence dans leurs dispositifs de contractualisation.

La signature d'un document unique CTG-CLS contribue ainsi à une plus grande efficience, lisibilité et complémentarité des actions menées sur le territoire. Par conséquent, une seule convention est signée : le Plan Local Unique Santé Social, intitulée « Plan bien grandir, bien vieillir en Vendée Grand Littoral 2022-2026 ». Un budget est consacré au suivi, mise en œuvre et pilotage des actions du PLUSS. Une coordinatrice a été recrutée à cet effet par la Communauté de communes, dont le poste est cofinancé par l'ARS, la CAF et la Communauté de communes Vendée Grand Littoral.

Le Plan « Bien grandir, bien vieillir en Vendée Grand Littoral » comprend 4 axes stratégiques (Garantir l'accès aux soins, aux droits et aux services / Promouvoir une approche globale des parcours de vie / Promouvoir des comportements favorables à la santé à tous les âges de la vie / Partager une culture commune et décloisonner des pratiques en santé mentale). Au total, 12 enjeux clés et 34 actions ont été définies.

#### Action 2 : Développement des ateliers de prévention seniors

- 183 séances ont été organisées avec 632 participants aux ateliers dont 147 nouveaux séniors ont bénéficié des services Activ'Age.
- Une conférence sur la place des grands-parents dans la famille coorganisée avec le service petite enfance de la Communauté de Communes a rassemblé 19 participants.

#### Action 3: 2ème marche bleue sur le territoire

Suite aux retours positifs de la 1ère marche bleue organisée dans le cadre de la Semaine bleue (Semaine Nationale des Retraités et Personnes âgées) en 2021, une 2ème édition a eu lieu le 13 octobre 2022. 137 personnes ont participé à cet après-midi dont 78 personnes âgées résidants dans les structures d'hébergements

#### Action 4 : Développement des Boîtes SOS sur le territoire

En 2021, la commune de Talmont-Saint-Hilaire a déployé l'opération « Boîte SOS » afin de faciliter la prise en charge des personnes ayant besoin d'être secourues à leur domicile. La boîte SOS, qu'est-ce que c'est ? Placée dans le frigo, la boîte transparente résistant à l'humidité comporte toute une série d'informations précieuse en cas d'intervention des secours : noms, antécédents médicaux, allergies, numéro de sécurité sociale, personne à prévenir...

En 2022, suite à l'intérêt suscité par cette opération, il a été proposé aux communes de Vendée Grand Littoral de déployer à leur tour cette opération, avec l'aide du service prévention santé. 9 communes ont ainsi rejoint l'opération.

- Définition d'un schéma de santé territorial
- Attractivité médicale
- · Ciné-échanges santé mentale des ados
- 1ère session de formation aux professionnels du territoire : Premiers secours en santé mentale
- · Valorisation de l'image des EHPAD
- Favoriser l'inclusion de tous et lutter contre l'isolement
- Développer de nouveaux programmes Activ'Age
- Organisation d'une marche intercommunale sur la prévention et le dépistage des cancers
- · Partenariat avec la CPTS Plaine et Marais sur l'organisation d'une randonnée autour de la prévention du diabète
- Travailler davantage avec les autres services de la Communauté de Communes autour d'action de prévention
- Organisation d'une action de prévention autour des écrans auprès des jeunes

#### **Patrimoine**

#### MISSIONS DU SERVICE

#### Préhisto'site du CAIRN

- Gérer le Préhisto'site du CAIRN à Saint-Hilaire-la-Forêt
- Mettre en valeur les sites ou vestiges archéologiques
- Organiser des expositions
- Mettre en place des actions éducatives

#### Classes Patrimoine

- Valoriser le territoire comme lieu de visite et de séjour pour le public scolaire
- Faire connaître le Patrimoine historique et naturel du territoire à ses habitants
- Concevoir des nouveaux dispositifs de médiation du patrimoine



#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### Action 1 : Ouverture de la Maison de la Nature de la Grenouillère

Depuis le 3 juillet 2022, la Maison de la Nature de la Grenouillère a ouvert ses portes au public à Saint-Benoist-sur-Mer. Le site est ouvert 6 jours sur 7 pendant les vacances scolaires de printemps, d'été et d'automne, et les mercredis et dimanches de mai, juin et septembre. Il propose aux visiteurs une expérience immersive et ludique à la découverte des paysages naturels remarquables du territoire et des animaux qui les habitent.

#### Action 2 : Création des pupitres d'interprétation de la boucle vélo « ça roule dans le Marais Poitevin »

Un important travail de recherche et de rédaction a été mené pour la création des 11 pupitres qui jalonnent le parcours vélo thématisé sur le Marais Poitevin dans les communes d'Angles, Saint-Benoist-sur-Mer, Curzon, Sain-Cyr-en-Talmondais et La Jonchère. Ils évoquent à la fois l'histoire des lieux traversés et leur intérêt écologique. Un fil conducteur « biodiversité » permet de faire un zoom sur une espèce emblématique à chaque station.

#### Action 3 : Création et mise en place de l'exposition temporaire « Néandertal l'expo »

Le service du Préhisto'site a intégralement créé une nouvelle muséographie autour de l'homme de Néandertal, afin de pouvoir accueillir plusieurs fonds de collections, ainsi que les documents scientifiques et pédagogiques mis à disposition par différents partenaires :

- Le Muséum National d'Histoire Naturelle, pour le fond scientifique et numérique,
- Le Service Régional de l'Archéologie et le Dépôt de fouilles départemental de la Vendée, pour les vestiges archéologiques.



- Les CM1 du territoire invités à découvrir 6 sites naturels avec le Pass Culture-Nature-Aventure.
- Au Préhisto'site : réutilisation des emballages cartonnées et des déchets végétaux du parc

- Conception d'activités pour les scolaires à la Maison de la Nature de la Grenouillère
- Création d'un circuit Baludik à la Maison
- de la Nature de la Grenouillère
- Création des pupitres d'interprétation de la boucle vélo « ça roule dans le Bocage »
- Ouverture de balades guidées terrestres et nautiques sur le site de la Grenouillère
- Réflexions sur les investissements et l'avenir du Préhisto'site





#### MISSIONS DU SERVICE

- Piloter, mettre en œuvre et coordonner les projets
- Structurer et animer le réseau des médiathèques sur le territoire
- Élargir et développer la programmation culturelle et coordonner les différents partenaires culturels du territoire : médiathèques, sites privés, associations...

#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### Action 1 : Organisation de l'événement Escale Littéraire le 18 septembre à Jard-sur-Mer

Les 6 000 visiteurs ont pu venir à la rencontre d'une soixantaine d'auteurs présents (Delphine Giraud, Hervé Commère, Gwénaël Bulteau, Carène Ponte, etc) et de 12 maisons d'édition. La réussite de cette journée, soutenue par la Drac et le Département, a été ponctuée d'animations, d'ateliers, de séances de dédicace, d'échanges... A cette occasion, le prix Escale Littéraire a été décerné à l'auteur vendéen Pierre Bordage et la maison d'édition Atalante pour la trilogie Métro Paris 2033.

#### Action 2 : Mise en place de l'opération "Mon livre à la plage C'KDO"

Près de 2 500 livres ont été distribués gratuitement sur les plages du Veillon et des Conches durant les mois de juillet et d'août 2022. Ce beau projet, soutenu par la DRAC et le Département avait pour but de valoriser la lecture et le réseau des médiathèques auprès des estivants.

#### Action 3 : Création d'une nouvelle médiathèque à Poiroux

La nouvelle médiathèque est ouverte depuis octobre 2022. Ce nouvel équipement de 110 m² inauguré le 28 octobre 2022 est ouvert 6h/semaine et propose près de 3 000 documents sur place. Le fonctionnement courant est assuré par une équipe de bénévoles.

\_\_\_\_\_



Expérimentation de la non couverture des documents-livres sur un échantillon des acquisitions.

- Organisation du 1<sup>er</sup> inventaire de l'ensemble des collections depuis l'ouverture de la mise en réseau en 2020
- Préparation de l'ouverture des médiathèques de Moutiers-les-Mauxfaits et
- de Saint-Avaugourd-des-Landes
- Accompagnement des projets des médiathèques d'Angles et de La Boissière-des-Landes
- Développement d'un fil rouge du Prix Escale littéraire
- Continuité de l'opération CKDO pour une seconde édition

## **Sport-Loisirs**

#### MISSIONS DU SERVICE

- Proposer des activités sportives au sein des écoles élémentaires
- Gérer les salles omnisports intercommunales
- Gérer la base de canoës intercommunale à Saint-Benoist-sur-Mer
- Assurer le suivi de la Folie de Finfarine, site de loisirs en DSP à Poiroux
- Développer des projets sportifs intercommunaux



#### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022

#### Action 1 : Conception du 2ème catalogue Parcours Sport avec de nouvelles disciplines

Devant l'engouement de la première édition du Parcours Sport à destination des écoles primaires du territoire, le choix des élus a été d'intégrer 4 nouvelles activités dans ce 2ème catalogue : Equitation, Char à voile et mise à disposition de mallettes pédagogiques mobilité-motricité.

Cette offre, proposée en complément des matières enseignées et en cohérence avec le programme éducatif national, permet à l'enfant de profiter d'activités adaptées tout au long de son parcours scolaire en s'appuyant sur les infrastructures, acteurs et ressources existants.

#### Action 2 : Création d'une mission de référent sport « Terre de jeux 2024 »

A l'horizon des jeux olympiques et dans le cadre de sa labellisation Terre de Jeux 2024, Vendée Grand Littoral a souhaité créer un poste de référent sport Terre de Jeux pour piloter la mise en œuvre d'un rassemblement de scolaires autour de la thématique des JO 2024 et assurer la continuité, le développement des parcours éducatifs, la gestion des équipements.

#### Action 3 : Nouvelle DSP pour la gestion du site de la Folie de Finfarine

La gestion et l'exploitation du site touristique de la Folie Finfarine est confiée depuis de nombreuses années à un prestataire privé en qualité de délégataire de service public. Dans le cadre du renouvellement de cette délégation, l'Association Abeilles Miel et Nature a été de nouveau sélectionnée pour une durée de 7 ans à compter du 1° janvier 2023.



- Optimisation des activités et du transport « Parcours Sport » (mutualisation de classes)
- Politique de développement durable par l'association Abeille Miel et Nature (ex. : construction en écomatériaux du bâtiment d'accueil à la Folie de Finfarine)

- Transfert des salles omnisports de Moutiers-les-Mauxfaits et du Champ-St-Père aux communes
- Sous le label Terre de Jeux 2024, organisation d'un rassemblement sport à destination des scolaires et du grand
- public en juin 2024 avec un fil rouge sur l'année 2023-2024
- Développement d'un outil de planification, en ligne, des activités parcours sport et utilisation des salles de sport
- Réflexion pour la mise en place d'une bourse d'excellence pour les sportifs de haut niveau du territoire
- Conception du 3<sup>ème</sup> catalogue Parcours Sport avec un renforcement des activités existantes



# PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE D'UN ENVIRONNEMENT D'EXCEPTION

# PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE D'UN ENVIRONNEMENT D'EXCEPTION

#### Assainissement

#### MISSIONS DU SERVICE

- La collecte, le transport et le traitement des eaux usées
- L'élimination ou la valorisation des boues produites sur les communes disposant d'un système d'assainissement collectif
- La Collectivité assure le financement du service et le renouvellement des équipements ; elle définit et conduit la politique en matière d'assainissement.
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC) et l'accompagnement des particuliers dans la mise en place ou la réhabilitation des installations





16 COMMUNES EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF AVEC 24 459 ABONNÉS ET 378 KM DE RÉSEAUX



1665 333 M<sup>2</sup> D'EAUX USÉES TRAITÉES



1508
contrôles réalisés en 2022
SUR LES 7632 INSTALLATIONS D'ASSAINISEMENT
NON COLLECTIF DU TERRITOIRE

#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### Action 1 : Validation du schéma directeur d'assainissement

En 2022, le schéma directeur d'assainissement a été finalisé et validé par le conseil communautaire.

Un programme d'investissement de 42 M€ découle de cette étude, afin de préserver la qualité de notre environnement tout en poursuivant le développement du territoire.

Sur les 10 prochaines années, 18 M€ seront investis sur la mise en conformité des STEP et près de 12 M€ sur le renouvellement des réseaux.

#### Action 2: Harmonisation des tarifs d'assainissement collectif

Suite à l'adoption du schéma directeur d'assainissement, les tarifs des redevances ont été revus afin de les harmoniser sur l'ensemble du territoire, tout en finançant le programme d'investissement.

Un lissage sur 10 ans a été défini, le tarif des redevances sera voté annuellement suivant cette stratégie.

#### Action 3 : Durcissement des pénalités sur l'ANC

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience permet désormais de majorer les pénalités jusqu'à 400 % en cas de non-respect des obligations réglementaires par les usagers.

Afin de lutter contre les pollutions diffuses, la collectivité s'est engagée à mettre en place ces pénalités dans les cas de refus de contrôle ou de non réalisation des travaux suite à une cession immobilière.

- Poursuite de la mise en conformité des stations de traitement. Les travaux vont débuter par la construction de nouvelles STEP sur Talmont Beauregard et Avrillé. Les études vont également débuter sur la STEP de Poiroux.
- Mise en place d'aides à la rénovation de l'assainissement non collectif dans le cadre du programme d'aide à la rénovation de l'habitat de VGL. Ce dispositif est réservé aux foyers très modestes, avec une aide pouvant aller jusqu'à 5 000 €.



## Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

#### MISSIONS DU SERVICE

#### Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations :

Mise en œuvre des études et des actions qui vise à :

- Préserver et restaurer la qualité des cours d'eau et des milieux annexes
- Prévenir les risques liés aux inondations et à l'érosion de la côte

Contrôle et lutte contre les organismes nuisibles : frelons asiatiques et ragondins

#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### Action 1 : Elaboration d'une stratégie locale de gestion durable et intégrée du littoral et du rétro-littoral (SLGLRL) sur le territoire du PAPI des marais du Payré

Après avoir été retenu dans le cadre de l'Appel à partenaire ANEL\_CEREMA en 2020, la Communauté de commune a signé une convention avec le CEREMA en juin 2021 et a lancé l'élaboration de la SLGLRL le 2 juillet. Durant 2022, il a été réalisé :

- des entretiens avec les communes, les associations, les gestionnaires de marais...
- le diagnostic du littoral et des ouvrages côtiers,
- le Diagnostic des ouvrages de marais (digues et essailles dites stratégiques),
- des ateliers participatifs dans le cadre de la transmission des savoirs et de la rédaction d'un guide de gestion des marais.

#### Action 2: CTEau, volet milieux aquatiques marais

Réalisation du curage de deux tronçons avec le Chenal des Hautes mers en mars et le chenal des marais Guerin et du Belloit de septembre à octobre.

#### Action 3 : CTEau, volet milieux aquatiques cours d'eau

Réalisation, sur la Vertonne, de travaux d'effacement d'ouvrages prioritaires (obstacles à la continuité), de pose de ponts cadre et passerelles ainsi que d'entretien de la végétation rivulaire et du lit.

#### Action 4: Gestion des nuisibles

Suivi, contrôle et gestion des marchés des prestations de piégeage des ragondins et d'élimination des frelons asiatiques; rédaction des éléments techniques et passation des commandes (marchés, devis, ...).



Remplacement de ponts busés : le partenariat avec les agriculteurs et la commune de Grosbreuil, acteurs du maintien du paysage et de la continuité piscicole et sédimentaire de nos rivières.

- PAPI : Lancement des actions concernant la réduction de la vulnérabilité.
- PAPI : Suite de la SLGLRL avec la réalisation des cartes du recul du trait de côte aux horizons temporels 30, 50 et 100 ans, la réalisation des cartes de
- vulnérabilité du territoire et l'élaboration des scénarios de gestion du littoral.
- CTEau volet MA: Réalisation de la fin de travaux d'entretien sur la Vertonne et mise en place d'aménagement de mise en défens sur 3 secteurs de la Vertonne
- Délégation de la partie GEMA sur les cours d'eau au SMAV (Syndicat Mixte Auzance Vertonne) à partir du 1er mars 2023
- Continuité dans la gestion des nuisibles

# 7RÉSERVER L'ÉQUILIBRE D'UN ENVIRONNEMENT D'EXCEPTION

## Gestion des espaces naturels Natura 2000

#### MISSIONS DU SERVICE

- Protéger, conserver et restaurer les milieux naturels et la biodiversité de site naturels remarquables
- Sensibiliser les acteurs locaux à l'environnement et à la biodiversité

Le site actuel est réparti sur 4 communes : Jard sur Mer, Talmont Saint Hilaire, Les Sables d'Olonne et Saint-Vincent-sur-Jard. Il est composé de la bordure littorale entre le secteur du Puits d'Enfer à Ragounite, de l'estuaire du Payré et d'une grande partie des marais du Payré pour un totale de 2 010 ha. Le site Natura 2000 « Marais de Talmont et zone littoral entre les Sables d'Olonne et Jardsur-Mer » est composé de trois entités différentes mais indissociables : les marais, l'estuaire et le littoral.



#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### Action 1: Restauration, protection et gestion des milieux naturels

• Restauration de 8 marais rétro-littoraux (17,38 ha - 146 377 €)

L'objectif principal de ces travaux est de permettre la restauration d'un habitat « lagune », rare à l'échelle européenne, par un curage mécanique adapté à ce type de milieu et qui favorise le développement d'une biodiversité riche.

• Réouverture de dune grise plage de la Mine à Jard-sur-Mer sur plus de 2 000 m²

### Action 2 : Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) et rédaction du nouveau projet de territoire pour la PAC 2023-2027

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) permettent d'aider les agriculteurs à développer des pratiques favorables à l'environnement.

Aide et accompagnement de 13 exploitants agricoles représentant :

- 70% des surfaces en prairies permanentes du site Natura 2000
- · 353 ha conventionnés
- Montant total des subventions = **84 908 € TTC**

#### Action 3 : Création du service écogarde

Les écogardes assurent les missions de sensibilisation, de surveillance et de gestion des espaces naturels ouverts au public du site Natura 2000. En 2022, en période estivale, les écogardes ont :

- Recensé plus de 700 comportements contraires à la préservation des enjeux environnementaux du site
- Sensibilisé 1763 personnes

- Validation des zones d'extensions du site Natura 2000
- Rédaction du programme d'action pour le futur projet Opération Grand Site de France du « Havre du Payré »
- Réalisation d'un chantier de restauration d'écluse (essaille) en pierre
- Continuer à restaurer, protéger et entretenir les espaces naturels
- Transfert de la gestion des espaces naturels du site Natura 2000 (ENS et Conservatoire du littoral) à la Communauté de communes
- Animation du nouveau projet Ago-Ecologique et climatique (PAEC) dans le cadre de la PAC 2023-2027
- Création du programme d'action TEN : Territoire engagé pour la nature



## Guichet de l'Habitat

#### **MISSIONS DU SERVICE**

Ouvert depuis le 1er septembre 2021, le Guichet de l'Habitat est le fruit d'un partenariat avec l'ANAH, le Département de la Vendée, la Région des Pays de la Loire, l'ADEME et le SYDEV, dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique (PTRE). Ce service neutre et gratuit offre aux particuliers propriétaires occupants et aux bailleurs du territoire qui souhaitent rénover leurs logements :

- Des conseils et un accompagnement technique et administratif personnalisé
- · L'aide au montage des dossiers d'aides financières
- Une aide de la Communauté de communes pour financer les projets



205 356 € D'AIDES À LA RÉNOVATION ACCORDÉES PAR

VENDÉE GRAND LITTORAL, DONT 170 494 € POUR LA

#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### Action 1 : Accompagnement à la rénovation énergétique

L'habitat est un levier essentiel de la transition énergétique. En Vendée Grand Littoral, ce secteur représente 45% des consommations d'énergie et 15% des gaz à effet de serre. La Communauté de communes a donc inscrit la question de la rénovation énergétique des logements au cœur de son Plan Climat Air Energie Territorial. Pour bénéficier de l'accompagnement du Guichet de l'Habitat, les projets doivent permettre un gain énergétique après travaux d'au moins 35 %.

L'aide financière apportée par la Communauté de communes est progressive selon les économies d'énergie réalisées, et selon l'étiquette énergétique atteinte après travaux : son montant peut s'élever jusqu'à 7 000 €.

Les professionnels du secteur « petit tertiaire » (commerces, restaurants, bureaux, etc...) peuvent également bénéficier des conseils du Guichet de l'Habitat pour rénover leurs locaux professionnels de moins de 1 000 m².

Les projets de rénovation éco-responsables peuvent prétendre à des aides supplémentaires, à savoir :

- Un bonus « énergies renouvelables » pour l'installation de chaudière biomasse, pompe à chaleur géothermique, système solaire combiné, chauffe-eau solaire, etc.
- Un bonus « matériaux biosourcés » en cas de recours à des isolants biosourcés type ouate de cellulose, chanvre, paille, etc.

Objectif: Lutter contre la précarité énergétique et améliorer la performance énergétique de 333 logements en 3 ans, dont 103 logements de propriétaires occupants modestes et très modestes, avec les aides de l'ANAH et du Département.

#### Action 2 : Soutien à la rénovation du logement locatif

L'offre de logements locatifs est très insuffisante sur le territoire, et beaucoup d'entre eux ne répondent pas aux nouvelles normes de performance énergétique. Il existe aussi des logements vacants en attente de rénovation.

Pour encourager les propriétaires à rénover leurs logements et à les remettre sur le marché de la location, le Guichet de l'Habitat leur apporte un soutien administratif et financier dans leurs démarches avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

Objectif: Réhabiliter 30 logements locatifs en 3 ans en bénéficiant de l'alde de l'ANAH. Ces logements seront conventionnés en social ou très social.

#### Action 3 : Aide à l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap

En Vendée Grand Littoral, 40 % de la population a plus de 60 ans (contre 27% en moyenne nationale). Or beaucoup de logements sont inadaptés au vieillissement (escaliers, sanitaires...). Pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, la Communauté de communes soutient les projets d'adaptation du logement au vieillissement. Ce soutien s'applique également pour les situations de handicap qui nécessitent également des aménagements du logement.

Objectif: Accompagner financièrement l'adaptation de 105 logements en 3 ans, dont 75 avec l'ANAH et le Département.

- Poursuite du programme d'actions 2021-2024 de l'OPAH - PTRE
- Renforcement de la communication à destination des différentes cibles :
- propriétaires occupants et bailleurs, professionnels de la rénovation et de l'immobilier, acteurs bancaires, professionnels du petit tertiaire
- · Mise en place d'un conseil aux particuliers sur le solaire photovoltaïque dans le cadre de la PTRE

# PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE D'UN ENVIRONNEMENT D'EXCEPTION

## *Mobilité / Itinérance*

#### MISSIONS DU SERVICE

- Organiser les mobilités au sein de Vendée Grand Littoral (Autorité Organisatrice des Mobilités locale depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021), suivre et évaluer la politique menée, la partager avec les partenaires territoriaux et les territoires voisins.
- Piloter le Plan Vélo intercommunal :
- Mise en œuvre du Schéma Directeur pour favoriser les déplacements quotidiens à vélo
- Inciter les habitants à s'équiper au moyen de la prime à l'achat de VAE,
- Développer les circuits thématiques « ça roule » pour faire découvrir le patrimoine du territoire
- Participer au développement de la Vélodyssée
- Valoriser l'offre de randonnée pédestre et coordonner l'entretien des sentiers sous compétence communautaire



#### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022

#### Action 1 : Le plan de mobilité simplifié un outil répondant au déploiement de la compétence AOM

Afin de déterminer les actions à inscrire, différents outils ont été activés : une enquête ayant mobilisé sur le territoire 800 habitants, des entretiens avec les acteurs clés du territoire, des ateliers réunissant nos partenaires .

#### Action 2 : Mise en place du circuit « ça roule dans les marais »

Le 3<sup>ème</sup> circuit thématique de Vendée Grand Littoral "ça roule dans les marais" compte 34,8 kms et parcourent 5 communes avec 11 points d'arrêt animés de panneaux d'interprétation.

Les circuits ca roule s'inscrivent dans le schéma global de connexion des communes.

#### Action 3 : Soutien au déploiement de la mobilité au quotidien

- Continuité de la prime d'aide à l'acquisition au Vélo Assisté Electrique pour une dernière année
- Participation aux comités secteur pour définir le contrat de bassins
- Suivi de l'étude de réouverture de la halte ferroviaire du Champ-Saint-Père

GESTE VERT

Mise en place du Défi Mobilité au sein de Vendée Grand Littoral pour soutenir le co-voiturage et la pratique des trajets domicile travail à vélo.

- La mobilité au quotidien investit les trajets domicile travail à partir d'une ZAE
- Lancement du circuit "ça roule dans le bocage": parcours de 44 kms
- Elaboration du Plan de mobilité simplifié: un programme d'actions pour la mobilité au quotidien



## Transition énergétique

#### MISSIONS DU SERVICE

• Mettre en place un projet de lutte contre le changement climatique en impliquant tous les acteurs locaux :

#### le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

- Limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Réduire la vulnérabilité du territoire au changement climatique.

#### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022

### Action 1 : Mise en œuvre des premières centrales solaires photovoltaïques sur le territoire par Vendée Grand Littoral Energie

La création de la société locale Vendée Grand Littoral Energie s'est concrétisée en 2022 par la mise en œuvre des premiers projets :

- Construction en septembre 2022 d'une centrale PV sur la toiture de la salle de gym de Moutiers-les-Mauxfaits Puissance 100 kWc Production attendue = 120 MWh par an soit la consommation de 50 habitants.
- 1 Permis de construire déposé pour une Centrale PV au sol sur l'ancienne décharge de St-Vincent-sur-Graon Puissance 3000 kWc Production attendue = 3300 MWh par an soit la consommation de 1388 habitants.
- 3 Permis de construire déposés pour des Ombrières de parking à Longeville-sur-Mer et Moutiers-les-Mauxfaits- Puissance 700 kWc Production attendue = 770 MWh par an soit la consommation de 324 habitants.

### Action 2 : Signature du Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME des Pays de la Loire et engagement dans le programme Territoire Engagé Transition Écologique

En juillet 2022, Vendée Grand Littoral a signé avec l'ADEME des Pays de la Loire un Contrat d'Objectifs Territorial, actant ainsi son ambition de déployer une politique transversale de transition écologique, en particulier sur les sujets liés au climat, à l'air et à l'énergie.

Pendant 4 ans, la collectivité va ainsi bénéficier d'un accompagnement technique et financier (jusqu'à 350 000€ d'aides financières) pour mettre en œuvre ses actions dans une logique d'amélioration continue, avec à la clé l'obtention du Label Climat-Air-Energie.

- Lancement d'un Schéma Directeur pour planifier les développement des énergies renouvelables sur le territoire
- Sensibilisation et accompagnement des agriculteurs autour de la méthanisation
- Partenariat avec le Réseau des Energies Citoyennes des Pays de la Loire pour faire émerger des projets d'EnR citoyens sur le territoire
- Mise en œuvre d'animations
- énergie-climat grand public dans le cadre de l'évènement du Festival de la Transition écologique
- Lancement de l'évaluation à mi-parcours du PCAET

# PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE D'UN ENVIRONNEMENT D'EXCEPTION

## Projet alimentaire et agricole

#### MISSIONS DU SERVICE

- Rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs afin de développer l'agriculture sur le territoire et de favoriser une alimentation locale de qualité.
- · Animer le réseau des acteurs.
- Travailler sur le développement de filières et sur l'alimentation locale et durable en articulation avec le PCAET.
- Apporter son soutien aux circuits courts de proximité.

La richesse de l'activité agricole, le bien manger et la volonté de construire des boucles alimentaires de proximité se rencontrent au cœur du Projet Alimentaire Territorial que porte Vendée Grand Littoral en partenariat avec Vendée Cœur Océan.



#### PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022

#### Action 1 : Formation des chefs de cuisine en restauration collective

Pour favoriser la montée en compétences des cuisiniers et les former à l'utilisation de produits locaux dans des recettes à proposer à leurs convives, scolaires ou personnes âgées.

#### Action 2 : Engagement dans la démarche ICI.C.local : Innovation pour la Coopération et l'Information en Circuit Local Court

Engagé suite à une enquête auprès des consommateurs et des producteurs présents sur les marchés, ce dispositif propose une signalétique de couleur permettant de repérer les produits locaux et en circuits courts de proximité sur les étals.

#### Action 3: Programme de sensibilisation Fou d'Local

Ce programme de sensibilisation et d'animations est destiné à rapprocher consommateurs et producteurs en facilitant la connaissance des producteurs du territoire, les échanges et l'achat de produits de proximité.



Les cérémonies avec dégustations seront réfléchies avec une approche durable (suppression de la vaisselle jetable, nappes en tissu, approvisionnement local...).

- Guide des producteurs : nouvelle édition mise à jour
- Fou d'local : déploiement du programme sur les 4 saisons (film et table ronde, recettes, ateliers)
- ICI C Local : démarche lancée sur deux marchés du territoire



## Élimination des déchets

#### MISSIONS DU SERVICE

- Assurer l'élimination des déchets des ménages et des déchets assimilés
- Organiser le service de collecte et gérer les déchèteries
- Promouvoir les actions de prévention et la réduction des déchets
- Assurer le fonctionnement de la Recyclerie, magasin du réemploi, à Talmont Saint Hilaire

#### PRINCIPALE ACTION MENÉE EN 2022

#### Action : Mise en œuvre généralisée de la Redevance Incitative

Au 1er janvier 2022, de la Redevance Incitative a été mise en œuvre sur l'ensemble des 20 communes de Vendée Grand Littoral, avec pour objectif la réduction des déchets produits sur le territoire.

L'objectif de cette mesure est d'atteindre les 110 kg/habitant/an contre près de 140 aujourd'hui.

L'abonnement facturé annuellement comprendra dorénavant, **outre les 6 levées de bacs à ordures ménagères à domicile et les 24 passages en déchèteries, 9 ouvertures des conteneurs d'apport volontaire pour les ordures ménagères (utilisation du PASS Vendée Grand Littoral comme en déchèterie).** A noter que l'accès a été laissé libre sur les bornes d'apport volontaire destinées aux flux sélectifs (emballages, papiers, verre) en 2022.

Ce projet a mobilisé l'ensemble du service sur 2022.

- Réduction des fréquences de collecte sur la zone « littorale » en Haute Saison et sur la zone « retro littorale » en très haute saison. Compte tenu de la réduction du taux de présentation des bacs avec la mise en place de la RI, le ramassage sera réduit à une fois toutes les deux semaines contre une fois par semaine auparavant.
- Mise en place de contrôles d'accès sur les conteneurs enterrés pour le dépôt des ordures ménagères. Ce dispositif permettra de limiter l'accès au PAV conformément aux engagements pris lors de la mise en place de la RI. 9 ouvertures seront comprises dans la redevance, les ouvertures supplémentaires seront facturées aux usagers.
- Etude sur le tri à source des biodéchets avec Trivalis afin de réduire le volume résiduel des ordures ménagères. Cette étude doit permettre à collectivité de proposer un service de tri des déchets biodégradables aux usagers.

## Prévention des déchets

#### MISSIONS DU SERVICE

- Réduire les quantités de déchets produits sur le territoire par la mise en place d'actions d'économie circulaire
- Favoriser le réemploi et sensibiliser les acteurs économiques à ses pratiques vertueuses
- Diminuer la production de biodéchets et mettre en place des solutions locales pour les valoriser



#### **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

#### Action 1 : Élaboration du futur Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Après le diagnostic territorial sur la production et la gestion des déchets réalisé en 2021, la construction du PLPDMA a commencé avec la constitution d'une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi, composée d'élus et de partenaires (Trivalis, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vendée, CAPEB, SydeV). Puis des groupes de travail d'une trentaine d'acteurs (particuliers, associations, professionnels, collectivités) ont échangé et enrichi les réflexions sur différents thèmes : déchets alimentaires, Ordures Ménagères Résiduelles, emballages, déchets végétaux, déchèteries, réemploi et réparation, lutte contre les dépôts sauvages. Les actions répertoriées ont été planifiées pour leur mise en place au cours des 6 ans du futur PLPDMA, dont la validation et le lancement auront lieu en 2023.

#### Action 2 : Les Passeports du civisme pour sensibiliser les scolaires à une alimentation durable

Comme l'avait fait l'école des Dolmens au Bernard les deux années précédentes, **9 écoles ont inscrit l'alimentation durable dans le volet Environnement** de leurs Passeports du civisme 2022-2023 : les écoles du Dauphin Bleu et Sainte-Thérèse (à Angles), Gaston Ramon et Saint-Maurice (Moutiers-les-Mauxfaits), du Marronnier (Saint-Vincent-sur-Jard), du Payré, Émilien Charrier, Notre-Dame-de-Bourgenay et Saint-Pierre (Talmont). **En fin d'année scolaire, 272 élèves de 11 classes auront bénéficié ainsi d'animations « à la carte »** sur l'alimentation dans le Monde, les 7 familles d'aliments, l'éducation aux goûts, les légumes et les fruits de saison, la cuisine des restes, le gaspillage alimentaire et/ou le compostage des biodéchets.

#### Action 3 : Valorisation des biodéchets

La promotion du compostage des biodéchets par Vendée Grand Littoral se poursuit.

En 2022, **plus de 900 composteurs individuels ont été distribués aux particuliers** souhaitant valoriser leurs déchets alimentaires et leurs déchets de jardin en compost. **Ces déchets représentaient plus de 44 % de la masse des Ordures Ménagères Résiduelles collectées sur le territoire**, selon l'analyse faite cette année. Au niveau du compostage collectif, les bénévoles de l'association « Compostons ensemble à Grosbreuil » continuent de recevoir les biodéchets des foyers adhérents tous les samedis matin : **plus de 17 tonnes de biodéchets alimentaires ont ainsi été valorisés en 2022**, sans compter les déchets verts nécessaires à la production du compost. Un site de compostage partagé doit voir le jour à Jard au printemps 2023.

Début 2024, le tri des biodéchets à la source sera obligatoire pour tous.

#### **PROJETS 2023**

- Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés par le Conseil Communautaire de VGL
- 10 ateliers pratiques « Réussir son compost » à destination du grand public
- Implantation de 3 sites de compostage partagé de proximité à Jard (2 unités ?)

#### et Angles

 Animations « Prévention, réemploi et recyclage » pour l'évènement « Transitions » d'octobre 2023

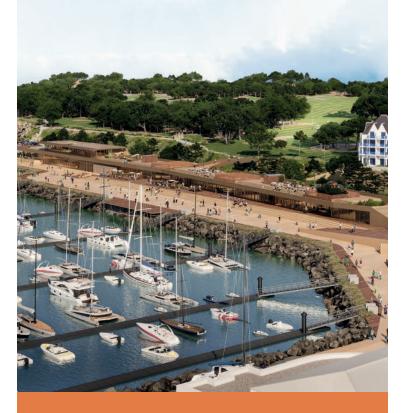


ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES DE LA COMMU-NAUTÉ DE COMMUNES ET DES 20 COMMUNES

# Grands projets

## MISSIONS DU SERVICE

- Piloter les programmes d'investissement en matière de grands travaux, bâtiments et aménagements urbains
- · Suivi des marchés publics liés aux opérations





2023

ANNÉE DE CONSULTATION POUR LES ENTRE-PRISES DE TRAVAUX DE "PORT BOURGENAY DEMAIN"



10,5 HA

DE SURFACE DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DU FIEF BRETON À TALMONT POURRONT ÊTRE COMMERCIALISÉ EN 2023

## PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022

## Action 1 : Siège communautaire de Vendée Grand Littoral à Talmont-Saint-Hilaire

Les travaux du nouveau siège communautaire ont débuté en février 2022 avec le remblaiement des fouilles archéologiques, la mise en place des sondes de géothermie et la création des pieux lequel devront supportés le futur.

Le délai pour la réalisation du bâtiment et l'aménagement des espaces extérieurs est de 16 mois, pour un montant de 4 142 500€ HT.

## Action 2: "Port Bourgenay, demain"

Le concours d'architecture de « Port Bourgenay Demain » a été remporté par le cabinet d'architecture NORD SUD pour un montant de travaux estimé de travaux à 8 385 145€ HT.

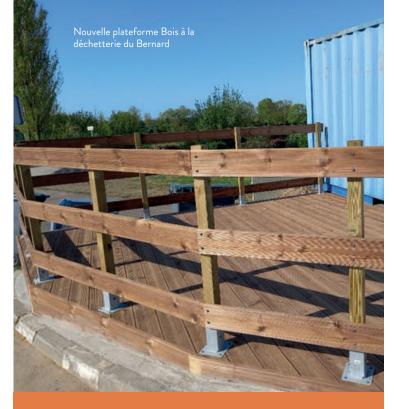
Les études se sont déroulées cette année afin de consulter les entreprises de travaux en 2023.

### Action 3 : Construction de la zone d'activité du fief Breton

Dans le cadre du développement de l'activité économique de notre territoire, la zone d'activité du Fief Breton à Talmont-Saint-Hilaire a été construite.

Après 5 mois de travaux et 972 657 €/HT d'investissement, près de 10,5 ha de surface pourront être commercialisé en 2023 par la Communauté de communes.

- Siège communautaire: La fin des travaux est prévue pour le dernier trimestre 2023, le déménagement de l'ensemble du personnel est programmé pour la fin d'année.
- Port Bourgenay Demain: Attribution des marchés de travaux et démarrage du chantier de construction pour le dernier trimestre 2023.
- Poursuite des travaux sur les zones d'activité, avec l'agrandissement de ZAE des Arpents à Talmont-Saint-Hilaire et la rénovation de la voirie dans la zone des Motettes à Angles.



# Bâtiments Logistique - Voirie Espaces verts Gens du voyage

## MISSIONS DU SERVICE

#### Bâtiments - Logistique

- Réaliser les travaux de maintenance et de sécurité
- Entretenir les bâtiments
- Piloter et gérer les projets d'aménagement
- Gérer les alarmes et les clefs des bâtiments
- Assurer les tâches de logistique (mobilier, événementiel, mise en place des salles, EPI)
- Suivi des entreprises pour les travaux et contrats de maintenance externalisés

### Espaces verts - Voirie - Gens du voyage :

- Assurer l'entretien des voiries, chemins et espaces verts de sites de la collectivité
- Assurer le balayage, l'aspiration des regards des zones d'activités économiques
- · Assurer la mise en sécurité des voiries
- Entretien et suivi des espaces verts des ZAE et déchetteries
- Gérer les projets d'aménagement (voiries et sentiers d'interprétation)
- Gérer les stationnements des gens du voyage (aire permanente, terrain de grand passage, stationnements illicites, mise en place des containers à déchets...)

23

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES, 23 ZONES D'ACTIVITÉS ET 4 SENTIERS D'INTERPRÉTATION: ENTRETENUS



60

DEMANDES D'INTERVENTIONS EN LOGISTIQUE

HEURES PASSÉES POUR LA GESTION DE L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGES

## **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

## Action 1 : Travaux de voirie à Longeville-sur-Mer

• Réfection complète de la voirie sur 300 mètres linéaires rue des Hêtres dans la Zone de Longeville-sur-Mer

## Action 2 : Aménagement à la déchetterie du Bernard

- Création par les agents à la déchetterie du Bernard d'une plateforme Bois afin d'accueillir les déchets d'équipements électriques et électroniques.
- Mise en place d'une plateforme enrobé afin d'accéder au gravats et déchets verts.

## Action 3 : Suivi de la consommation énergétique des bâtiments

• Mise en place des suivis des consommations énergétiques des sites communautaires et intégration des données dans la plateforme OPERAT DE L'ADEME afin de répondre aux obligations du décret tertiaire avant fin 2022.

## Action 4 : Réalisation de diagnostics énergétiques et techniques

- Diagnostic énergétique complet du Préhistosite du CAIRN et du siège de la Communauté de communes.
- Réalisation des diagnostics techniques amiantes pour tous les bâtiments communautaires construits avant le 1er juillet 1997.

- Finalisation d'un plan d'investissement sur les bâtiments et les zones communautaires.
- Réfection de l'ensemble de l'éclairage de la salle de sports de Moutiers-les-Mauxfaits afin d'optimiser et réduire le coût énergétique.

# *Urbanisme Aménagement du territoire*

## MISSIONS DU SERVICE

Planification et instruction du droit des sols

#### · ADS:

Le service est en charge de l'instruction des autorisations du droit des sols pour 19 communes sur les 20 du territoire.

#### · PLANIFICATION :

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et suivi des documents de planification actuels



## PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022

## Action 1 : Planification - Réalisation du diagnostic territorial du PLUi

La première phase du PLUi a été achevée. Il s'agit du diagnostic territorial compilant l'ensemble des données du territoire. Celui-ci doit servir de base à la construction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du document de planification.

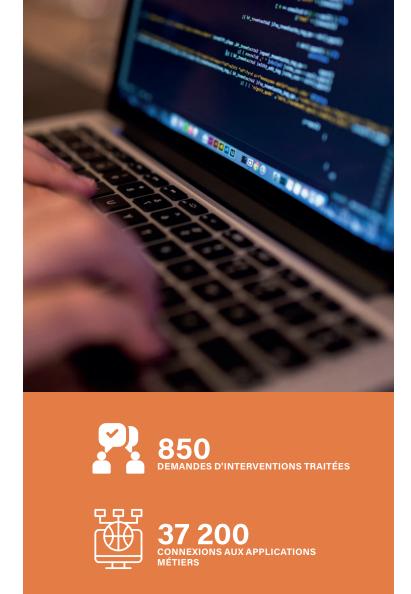
## Action 2 : Planification - Approbation du PLU de Poiroux

En juillet 2020, la commune de Poiroux a lancé la révision de son document d'urbanisme. Avec la prise de compétence PLUi par la CC, la procédure a été portée par la Communauté de communes. Le document a été approuvé en septembre 2022.

## Action 3 : ADS - Mise en place du guichet unique dématérialisé

Obligation réglementaire, un guichet de dépôt a été mis en place pour les autorisations d'urbanisme. Au total, 26% des demandes traitées par le service ont été déposées en ligne.

- Planification Phase 2 du PLUi avec l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable
- Mise en révision du Site patrimonial remarquable
- Poursuivre le chantier de dématérialisation de l'instruction des autorisations des droits du sol



# Systèmes d'Information

## MISSIONS DU SERVICE

- Assurer le bon fonctionnement, l'intégrité, l'accessibilité, la pérennité et la disponibilité du système d'information de la collectivité
- Assurer le développement et la stabilité des applications métiers
- Piloter et gérer les projets structurants informatiques, réseaux et télécoms

# PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022

## Action 1: Mutualisation informatique avec les communes

- Mise en service des premières briques sécuritaires
- Poursuite de la mission d'AMO pour la définition du schéma directeur dans le cadre de la mutualisation des Systèmes d'Information

# Action 2 : Équipement multimédia (vidéo-projecteurs, écrans tactiles...) pour l'exposition Néandertal au Préhisto'site du CAIRN

## Action 3: Accompagnement des services

- Développement d'une application de gestion des ateliers seniors
- Échanges et intégration de données dans le cadre de l'élaboration du PLUi

# Ressources Humaines

## MISSIONS DU SERVICE

- **Gérer la carrière** des agents de la fonction publique territoriale (143 agents au 31/12/2022) et des 5 agents des trois services publics industriels et commerciaux (SPIC) : déchets, Port Bourgenay, Port de Jard
- Suivre les dossiers de protection sociale
- Gérer les paies, les formations, les absences et les retraites
- Piloter le processus de recrutements
- Assurer la communication transversale entre les services



## PRINCIPALE ACTION MENÉE EN 2022

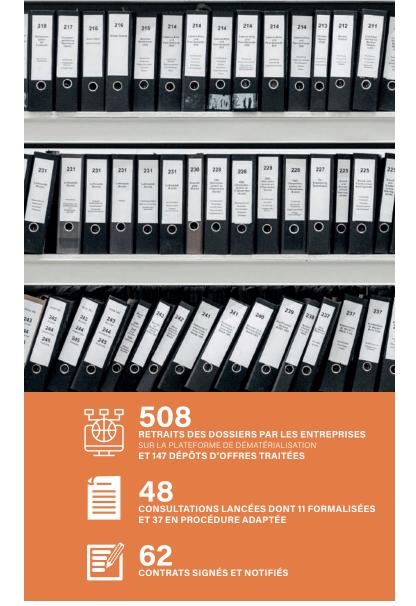
## **Action: Elections professionnelles**

Les élections professionnelles pour le **renouvellement des représentants du personnel au Comité social territorial (CST)** se sont déroulées le 8 décembre 2022. Ce CST résulte de la fusion du comité technique et du CHSCT, et est composé des :

- Représentants des agents (3 titulaires et 3 suppléants)
- Représentants de la Collectivité (3 titulaires et 3 suppléants)

Le CST traite des questions collectives liées aux conditions de travail, à l'accessibilité des services, aux orientations stratégiques sur les politiques des RH, à l'égalité professionnelle et à la protection de la santé physique et mentale des agents.

- Mutualisation des services des ressources humaines de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral et des communes du territoire
- Mise à jour du règlement intérieur
- Mise en place d'un règlement de formation
- Bilan du télétravail
- Continuité du programme de montée en compétences des encadrants de VGL



# **Commande publique**

## MISSIONS DU SERVICE

- Accompagner les services pour réaliser un achat responsable et économiquement avantageux pour satisfaire les besoins de la Communauté de communes dans le respect de la règlementation en vigueur,
- Planifier les achats pour l'ensemble des services,
- Assurer la gestion administrative et juridique des procédures d'achats et des contrats qui en découlent,
- Encourager la mutualisation des achats avec les collectivités membres de la communauté de communes
- Constituer une ressource pour les communes membres et les syndicats pouvant aller jusqu'à une mise à disposition du service pour des prestations ponctuelles.

## **PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022**

## Action 1 : Une nouvelle équipe constituée

Recrutement de deux agents et pérennisation d'un poste initialement en renfort ponctuel.

## Action 2: Valorisation des outils

Perfectionnement de l'utilisation du logiciel de rédaction des marchés publics LIA WEB pour le traitement des dossiers de la programmation au suivi de leur exécution.



Le service de la commande publique ne constitue plus de dossier papier. Les dossiers de consultations et de marchés sont tous sous format numérique.

## PROJETS 2023

- Vers une commande publique durable : établissement d'une feuille de route avec une planification des actions à mettre en œuvre, en cohérence avec le Contrat d'Objectifs Territorial – ADEME.
- Recensement des achats visant à promouvoir l'économie circulaire (loi AGEC)
- Renforcement du processus de mutualisation des achats à l'échelle du territoire

de Vendée Grand Littoral avec la mise en place de plusieurs groupements de commande (EPI, produits d'entretien...)

## **Finances**

## MISSIONS DU SERVICE

- Exécution comptable des mandats et des titres, y compris l'exécution financière des marchés publics
- Préparation des budgets primitifs et des comptes administratifs
- · Gestion de la dette
- Supervision des régies
- Suivi de la fiscalité
- Gestion financière des transferts de compétence
- Relations avec la Trésorerie, la DDFIP
- Analyses financières pour différents domaines



## PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2022

En 2022, Vendée Grand Littoral gérait 8 budgets dont 1 principal, 1 budget déchets, 1 budget SPANC, 2 budgets ports de plaisance, 1 budget ateliers-relais, 1 budget des zones d'activités économiques et 1 budget assainissement collectif.

## L'exercice 2022 se caractérise, sur le budget principal, par :

- Une recomposition des dépenses et recettes en lien avec la sortie de l'activité Déchets du budget général : diminution de -9,8% des dépenses réelles de fonctionnement, et en parallèle baisse de -7,9% des recettes réelles de fonctionnement.
- Une fiscalité dynamique, malgré la sortie de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.
- Une capacité d'autofinancement confortable et en légère progression par rapport à 2021, à 2,23 M  $\!\! \in \!\! .$
- Des dépenses d'équipement dans la continuité de l'année précédente, à environ 5,5M€ : construction du siège communautaire, déploiement de la fibre optique, site de la Maison de la Grenouillère, salle de Gym, Bibliothèques, affichage numérique dans les communes....
- Un endettement toujours faible : l'encours de dettes représentait 3.856 M€ à fin 2022, soit une capacité de désendettement de 1.72 années. Avec l'intégralité des budgets de la collectivité, l'encours de dettes s'élève à 11,392 M€ à fin 2022.
- Un fonds de roulement toujours élevé (4,36 M€).



EXERCICE BUDGÉTAIRE

## Note Brève et Synthétique Comptes Administratifs 2022 et Budgets Primitifs 2023

Les **comptes administratifs** retracent l'ensemble des dépenses et recettes réalisées par chacun de ces budgets entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022. Ils sont en concordance avec les Comptes de Gestion élaborés par le Trésorier. Les comptes administratifs et les comptes de gestion seront proposés à l'approbation du conseil communautaire lors de la séance du 12 avril 2023.

Les **budgets primitifs** constituent un acte de prévision et d'autorisation. Les budgets des collectivités respectent les principes suivants : annualité, universalité, unité, équilibre en dépenses et en recettes. Le vote du budget est encadré par de nombreuses dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Par cet acte juridique qu'est le vote du budget en assemblée délibérante, le Président de l'EPCI, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de dépenses et de recettes inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Les budgets primitifs peuvent être modifiés ou ajustés en cours d'année au travers des décisions modificatives (DM) ou du vote d'un budget supplémentaire (BS).

Les budgets primitifs sont soumis au vote du conseil communautaire lors de sa séance du 12 avril 2023.

Les comptes administratifs 2022 et les budgets primitifs 2023 seront disponibles sur le site Internet de la collectivité et sont consultables sur simple demande à l'accueil de la collectivité, aux jours et horaires d'ouverture du siège administratif.

Vendée Grand Littoral assumait 8 budgets en 2022 :

- Le budget Principal, qui retrace l'activité générale de la collectivité et la majeure partie des services publics
- Le budget annexe Déchets Ménagers et Assimilés
- Le budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Le budget annexe de l'Assainissement Collectif DSP
- Deux budgets annexes des Ports de plaisance (Jard sur Mer et Talmont Saint Hilaire)
- Le budget annexe des Ateliers-Relais (au nombre de 5 sur le territoire)
- Le budget annexe des Zones d'Activités Economiques

## I. BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal retrace l'essentiel de l'activité de Vendée Grand Littoral et notamment ses missions de service public liées :

- Aux politiques sportives, culturelles, à l'action sociale d'intérêt communautaire, à l'action économique, au tourisme
- A l'entretien du patrimoine communautaire : voirie d'intérêt communautaire, bâtiments, véhicules, aires d'accueil des gens du voyage, etc.
- A l'administration générale et « services supports » permettant de faire fonctionner la collectivité
- Aux services communs mutualisés qui sont mis à la disposition des communes membres

#### a. Compte administratif 2022

2022 a été sur le plan financier, une année de transitions et de mutations, caractérisée en premier lieu par la mise en en place de la Redevance Incitative pour l'enlèvement des déchets ménagers, qui engendre une recomposition budgétaire.

Par ailleurs, les orientations budgétaires de la collectivité, traduisant sa volonté de conduire un projet de territoire répondant aux enjeux démographiques, économiques, sociaux et environnementaux de Vendée Grand Littoral, impliquent la mise en oeuvre d'un plan d'investissement de 30 M€ sur la période 2021-2026. En phase avec ces orientations, une mise à jour du taux de la taxe sur le foncier bâti a été votée en 2022. Au travers de cette dynamique fiscale, le territoire se garantit les moyens nécessaires pour la réalisation des actions du projet territorial, dans un contexte où une large part des ressources fiscales pilotables lui échappent au profit de dotations sur lesquelles il n'a pas la main.

Les grands équilibres du compte administratif 2022 sont les suivants :

Résultat de clôture de l'exercice 2022						
		Dépenses	Recettes	Résultat ou solde		
Α	Fonctionnement (exercice) - réel	13 790 764,04	16 027 430,78	2 236 666,74		
	Fonctionnement (exercice) - ordre	713 733,35	153 212,58	-560 520,77		
	Cumul fonctionnement	14 504 497,39	16 180 643,36	1 676 145,97		
В	002 Résultat reporté N-1		1 270 558,65	1 270 558,65		
C = A+B RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT				2 946 704,62		
D	Investissement (exercice) - réel	5 763 095,20	5 419 668,55	-343 426,65		
	Investissement (exercice) - ordre	290 029,00	850 549,77	560 520,77		
	Cumul investissement	6 053 124,20	6 270 218,32	217 094,12		
Е	001 Résultat reporté N-1		1 196 540,90	1 196 540,90		
F=D+E	RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT			1 413 635,02		
G=C+F	RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE			4 360 339,64		

## La section de fonctionnement comprend en recettes :

- Les **produits de fiscalité** directe et indirecte (10 777 374 M € dont 4.054 M€ sont reversés aux communes au travers des attributions de compensation)
- Les **dotations d'Etat et d'autres organismes** (2 111 600 € dont 1 197 920 € pour la seule Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat),
- Les produits des services (régies de recettes, services communs, mutualisations de personnel et transferts de charges, et ventes diverses pour 2 953 615 € (ce poste est en progression compte tenu de l'externalisation de l'activité déchets : la masse salariale liée à l'activité « déchets » est remboursée par le budget annexe au budget principal)
- D'autres **produits de gestion courante** à hauteur de 14 839 €
- Des **atténuations de charges** (remboursements suite à arrêts maladie et embauches en contrats aidés) pour 134 269 €

#### Les charges de la section de fonctionnement sont constituées par :

- Les charges à caractère général (1 807 225 €), en diminution de 14% par rapport à 2022, en raison de la sortie de l'activité « déchets » du budget général. Les charges à caractère générale représentent les dépenses liées à l'énergie, fluides, entretien courant, maintenance, prestations de services, fournitures, télécommunications, déplacements, etc.
- Les charges de personnel (6 018 366 €), en progression de 6%
- Les « atténuations de produits » (4 511 389 €) correspondent d'une part aux Attributions de Compensation (4 054 679 €), c'est-à-dire la part de fiscalité qui est reversée annuellement aux communes membres pour neutraliser les impacts financiers de la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique et des transferts de compétences des communes à la CC. D'autre part, la collectivité reverse à l'Etat un montant annuel de 446 757 € environ au titre du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources mis en place depuis la réforme de la taxe professionnelle. Divers dégrèvements pour un montant de 9 953 € ont été réalisés
- les « autres charges de gestion courante » s'établissent à 1 403 653 € et représentent essentiellement les contributions et participations à des organismes extérieurs (associations, syndicats, sociétés publiques locales...) ainsi que les indemnités.
- les **charges financières** sont les remboursements des intérêts des emprunts contractés (48 631 €)
- des charges exceptionnelles pour 1499 €
- les **dotations aux amortissements** des immobilisations, permettant de financer le renouvellement des biens (713 733 €) ainsi que les plus-values sur cessions de biens

En 2022, et compte tenu de la sortie de l'activité « déchets » du budget principal, les recettes réelles de fonctionnement ont connu une diminution de -7.9 % par rapport à 2021, et les charges de − 9.8 %. Pour 2022, l'autofinancement de la collectivité est donc en légère hausse à un niveau de 2, 236 M€

#### En section d'investissement, les dépenses d'équipement s'élèvent à 5,472 M€ et concernent :

- Les **bâtiments** pour 2 043 K€ (rénovation toiture de la recyclerie, nouveau siège communautaire...)
- Le **Numérique** avec le déploiement de la fibre optique (983 K€) Vendée Grand Littoral investira ainsi 4 M€ en 4 ans pour permettre le raccordement de l'ensemble des habitants à la fibre optique
- Les équipements culturels et le patrimoine (685 K€) : maison de la grenouillère, bibliothèques, mobilité/vélo
- Les sports et loisirs (556 K€) avec notamment la finalisation de la salle de gymnastique à Moutiers les Mauxfaits

 Les fonds de concours versés aux communes (478 K€) pour soutenir la réalisation de projets d'intérêt communal

Le remboursement du capital des emprunts représente 210 K€.

Les recettes d'investissement se composent principalement :

- Des réserves issues des excédents de fonctionnement capitalisés pour 1.08 M€
- Du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) pour 603 K€
- Des subventions à hauteur de 705 M€
- Des amortissements à hauteur de 713 K€

Les Restes à Réaliser représentent les engagements de dépenses ou de recettes pris par la collectivité avant le 31/12 de l'exercice, mais qui n'ont pas pu être réalisés avant cette date. Ces dépenses (1.235 M €) et ces recettes (424 K €) seront donc reportées sur l'exercice 2023.

## b. Budget Primitif 2023

Le BP 2023 du budget principal s'inscrit dans la lignée du Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu en assemblée délibérante le 8 mars 2023. La trajectoire financière 2023 fixée à cette occasion s'appuie sur :

- La mise en œuvre du projet de Vendée Grand Littoral qui entre dans une phase particulièrement active de réalisation, tant au travers de ses investissements que des politiques publiques mises en œuvre :
- Une rationalisation des charges malgré un contexte inflationniste et la hausse significative du coût de l'énergie;
- ✓ Un niveau de Capacité d'Autofinancement Brute prévisionnelle de 1,6 M€, en progression par rapport au budget 2022
- ✓ Un programme d'équipements ambitieux pour répondre aux défis environnementaux, sociaux, économiques et démographiques du territoire

Le budget primitif 2023 s'équilibre en section de fonctionnement à 17 559 896,38 € et en investissement à 12 230 089,02 €.

BUDGET 2023						
		Dépenses	Recettes	Résultat ou solde		
А	Fonctionnement (exercice) - réel	14 860 041,87	16 457 421,76	1 597 379,89		
	Fonctionnement (exercice) - ordre	2 699 854,51	155 770,00	-2 544 084,51		
	Cumul fonctionnement	17 559 896,38	16 613 191,76	-946 704,62		
В	002 Résultat reporté N-1		946 704,62	946 704,62		
C = A+B	RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	17 559 896,38	17 559 896,38	0,00		
D	Investissement (exercice) - réel	11 930 619,02	7 981 047,66	-3 949 571,36		
	Investissement (exercice) - ordre	299 470,00	2 835 406,34	2 535 936,34		
	Cumul investissement	12 230 089,02	10 816 454,00	-1 413 635,02		
E	001 Résultat reporté N-1		1 413 635,02	1 413 635,02		
F=D+E	RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT	12 230 089,02	12 230 089,02	0,00		
G=C+F	RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE			0,00		

Ainsi, les « charges à caractère général » s'élèvent en prévisionnel à 2 300 737 € et les charges de personnel pourraient atteindre 6 298 312 €. En parallèle, les contributions aux organismes extérieurs (chapitre 65) s'établissent à 1 461 953 €.

## Note brève et synthétique

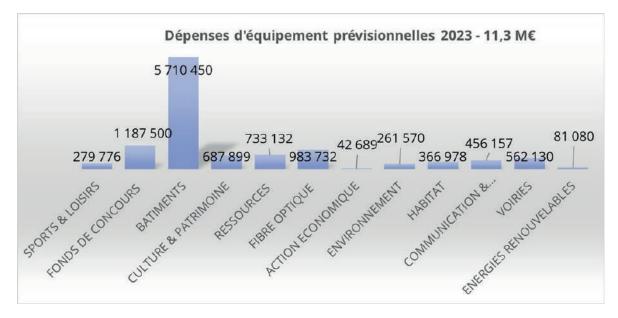
## **Comptes administratifs 2022**

## et Budget primitifs 2023

En recettes, la collectivité bénéficiera en 2023 d'une dynamique de la fiscalité directe, du fait de la revalorisation des bases liée à la forte inflation (7.1% estimée), ainsi qu'ç la dynamique naturelle de la fiscalité. Les produits fiscaux prévisionnels s'établissent à 11 254 600 €, soit +6% par rapport au BP 2022. En revanche, il est à noter la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), qui dès 2023 sera remplacée par une fraction de TVA nationale allouée aux EPCI.

#### Les dépenses d'équipement 2023 sont projetées à 11.3 M€ avec notamment :

- La poursuite de la construction du siège communautaire à Talmont Saint Hilaire
- Poursuite du déploiement de la fibre à l'abonné
- Les actions en matière de mobilité et déplacements vélo
- Le déploiement des panneaux d'informations numériques et de la signalétique de zones d'activités
- Les fonds de concours versés aux communes dans le cadre de projets structurants : près de 1.2 M€ y seront consacrés en 2023
- etc.



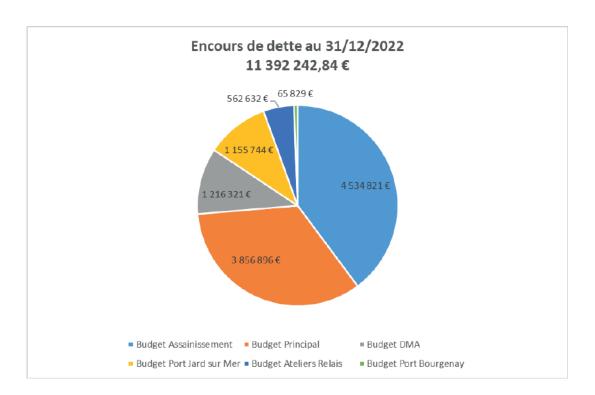
Ces investissements seront financés principalement par l'autofinancement et le fonds de roulement de la collectivité, constitutif d'un autofinancement élevé, par des subventions ainsi que par l'emprunt à hauteur de 1.85 M€.

#### c. La dette

Vendée Grand Littoral se caractérise par une dette faible ; elle s'élève au 31/12/2022 à 3.855 M € sur le budget principal. Ainsi, l'encours de dette par habitant représente 113 €, soit près de deux fois moins que la moyenne nationale des CC à FPU en 2021 (204 €).

La capacité de désendettement, qui traduit la durée que mettrait la collectivité à rembourser son encours de dette en y consacrant la totalité de sa capacité d'autofinancement, est de 1.72 année. Elle a progressé (0.69 année en 2021) compte tenu de l'emprunt réalisé en 2022 (3 M€). Par comparaison, le « seuil d'attention » est fixé à 12 années.

En consolidant l'ensemble des budgets de la CC, avec les budgets annexes, l'encours de dettes atteint 11.392 M€ au 31/12/2022.



## II. Budget annexe Déchets Ménagers et Assimilés

Le budget annexe Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) retrace l'activité de collecte et de traitement des ordures ménagères. Depuis 2022, l'ensemble du territoire est concerné par la redevance incitative établie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 en lieu et place de la TEOM.

Compte tenu de la nature de ses recettes, ce service constitue un Service Public Industriel et Commercial (SPIC), autonome financièrement. Cela signifie que ce service se finance exclusivement au travers des redevances perçues auprès des usagers.

#### a. Compte administratif 2022

En section d'exploitation, les recettes (5.975 M€) couvrent l'ensemble des dépenses de l'exercice (5.673 M€) ce qui représente un excédent global de clôture de 301 595,24 €. En investissement, l'excédent global de clôture s'élève à 819 595,70 €, tenant compte d'un emprunt réalisé en 2022 à hauteur de 700 000 €.

#### b. Budget Primitif 2023

Le budget primitif 2023 s'équilibre en fonctionnement à 6 039 736,19 € et en investissement à 1 921 990,08 €.

En investissement, sont programmés:

- le renouvellement de 2 véhicules de collecte,
- la mise à niveau du parc de colonnes enterrées et aériennes avec l'installation de contrôle d'accès sur les colonnes.
- la mise en conformité de déchetteries
- l'achat de bacs de collecte et de composteurs pour équiper les foyers du territoire.

Enfin, le budget DMA présente un encours de dettes de 1 216 320 € au 31/12/2022.

## III. Budget annexe SPANC

Le budget annexe SPANC retrace l'activité du service public de l'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire. L'équilibre est assuré au travers des redevances perçues auprès des usagers du service (environ 7000 usagers).

#### a. Compte administratif 2022

La section de fonctionnement est excédentaire sur l'exercice (26 951,91€, soit 58 761,63 € avec les résultats antérieurs). La section d'investissement est excédentaire à 10 983,03 €.

## b. Budget Primitif 2023

Le budget « SPANC Régie » s'équilibre à 291 261,63 € en fonctionnement et à 44 428,85 € en section d'investissement.

Vendée Grand Littoral est compétente depuis le 1er janvier 2020 en matière d'assainissement collectif; à ce titre 16 communes sont desservies en assainissement collectif.

En 2022, la réalisation d'un Schéma Directeur de l'assainissement collectif a mis en évidence la nécessité de réaliser un plan pluriannuel d'investissement de 42 M€ sur les 10 années à venir, comprenant notamment l'aménagement et mise aux normes de 8 stations de traitement (18 M€), le renouvellement des réseaux existants (12 M€), des extensions de réseaux (2.8 M€), le renforcement et la fiabilisation du réseau (3.2 M€).

#### a. Compte administratif 2022

Le budget Assainissement Collectif DSP présente un résultat d'exploitation (résultat global de clôture) de 4 345 904,86 € et un excédent d'investissement de 3 556 029,58 € au 31/12/2021. La Capacité d'autofinancement brute sur ce budget est de 3 M€.

#### b. Budget Primitif 2023

Le Budget primitif 2023 s'équilibre à 6 738 325,21 € en exploitation et 11 463 512,85 € en investissement. L'encours de dette au 01/01/2023 s'élève à 4.535 M€.

## . Budgets annexes Ports de Plaisance

Vendée Grand Littoral est compétente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour la création, la gestion, l'aménagement et l'entretien des ports de plaisance du territoire : **Bourgenay (Talmont Saint Hilaire) et Jard sur Mer**.

Compte tenu de la nature industrielle et commerciale du service de gestion d'un port de plaisance (SPIC), l'activité de chaque port est retracée au sein d'un budget distinct, afin de garantir l'autonomie financière de chaque service. Ainsi, chaque port doit s'autofinancer au travers des recettes qu'il perçoit auprès de ses usagers. **Des mutualisations sont toutefois possibles** en termes de ressources humaines et logistiques, permettant **une optimisation des moyens** tout en garantissant un niveau de service qualitatif et en renforçant l'attractivité touristique et économique de nos ports.

## a. Compte administratif 2022

Le Port de plaisance de Jard sur Mer présente à la clôture de l'exercice un excédent de 263 131,59 € en exploitation et un excédent de 99 128,75 € en investissement.

Le Port de plaisance de Talmont Saint Hilaire présente à la clôture de l'exercice un excédent de 1 830 746,70 € en exploitation et un déficit de – 76 827,18 € en investissement.

## b. Budget Primitif 2023

Le budget du Port de plaisance de Jard sur Mer s'équilibre à 659 261,69 € en fonctionnement et 316 522,04 € en investissement.

Les redevances perçues auprès des usagers ainsi que les autorisations d'occupation temporaire du domaine public représentent près de 383  $K \in \mathbb{R}$ . Les charges de personnel seraient de l'ordre de 132  $K \in \mathbb{R}$  et les charges générales, de 265  $K \in \mathbb{R}$ .

Le budget du Port de plaisance de Talmont Saint Hilaire s'équilibre à 3 154 487,56 € en fonctionnement et 2 119 142,14 € en investissement.

Les redevances perçues auprès des usagers ainsi que les autorisations d'occupation temporaire du domaine public représentent environ 1.4 M€. Les charges de personnel seraient de l'ordre de 380 € et les charges générales, de 785 K €.

## V. Budget annexe Ateliers Relais

Le concept d'atelier-relais permet de soutenir l'activité économique du territoire et le démarrage de nouvelles activités professionnelles. En offrant à la location des bâtiments adaptés à une activité professionnelle, avec des loyers généralement attractifs, Vendée Grand Littoral offre aux opérateurs des solutions temporaires, transitoires, pour amorcer une activité, ou amortir un surcroît d'activité, par exemple.

Vendée Grand Littoral gère à ce jour 4 ateliers relais présents à Champ Saint Père (2 ateliers), Moutiers les Mauxfaits, et Talmont Saint Hilaire.

### a. Compte administratif 2022

La section de fonctionnement présente un excédent de 192 743,05 € à la clôture de l'exercice, obtenue notamment grâce à une subvention d'équilibre en provenance du budget principal, pour 170 K€. La section d'investissement est déficitaire à - 167 998,72 €.

L'encours de dettes au 31/12/2021 s'élève à 562 632 € (4 emprunts).

## b. Budget Primitif 2023

En 2019, le budget s'équilibre en fonctionnement à 124 700,50 € et en investissement 237 694,90 €.

## VI. Budgets annexes Zones d'Activités Economiques

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, Vendée Grand Littoral assure la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités économiques (ZAE) de son territoire.

Le budget « zones d'activités économiques » a pour vocation de retracer les dépenses d'aménagement et de commercialisation des zones. Il s'équilibre au travers des ventes de terrains et une fois les terrains vendus, l'excédent ou le déficit de la zone est intégré au budget principal de la collectivité. Puis, les dépenses d'entretien des zones achevées (voiries, espaces verts...) sont comptabilisées au sein du budget principal.

Au sein des budgets ZAE, une comptabilité dite « de stock » doit être tenue, permettant de valoriser le stock de foncier au regard du coût des travaux effectués. Ces opérations dites « d'ordre » représentent une part importante de ces budgets. Comptabilisées en dépenses et en recettes, elles sont neutres budgétairement.

## a. Compte administratif 2022

La section de fonctionnement présente un excédent de 77 095,64 € et la section d'investissement de – 3 096 309,53 €

Les principales dépenses concernent des acquisitions de terrains à la Boissière des Landes, Angles, et des travaux d'aménagement à Talmont Saint Hilaire (zone des Rogues).

L'encours de dettes des différentes zones au 31/12/2022 est nul.

#### b. Budget Primitif 2023

Le budget primitif 2023 s'équilibre à 6 051 735,39 € en fonctionnement et 8 658 504,28 € en investissement.

Les principales dépenses (dépenses réelles 2023 = 2.95 M€) correspondent à :

- Aménagement de la Zone de la Dugeonnière 3 à Angles : 805 K€
- Aménagement de la zone des Arpents à Talmont Saint Hilaire : 675 K€
- Acquisitions foncières à la Boissière des Landes (zone des Acacias 4) : 646 K€
- Poursuite de l'aménagement de la zone des Rogues à Talmont Saint Hilaire : 610 K€

